



# État de l'avifaune en Suisse

## Rapport 2022



vogelwarte.ch

# En bref



Quelques espèces d'oiseaux nichant en zone agricole tirent bénéfice des mesures de conservation, si bien que leurs effectifs ont pu augmenter en 2021. Cependant, d'autres espèces continuent de subir des pertes résultant de l'agriculture intensive. ➡ p. 6

Sur les terrains militaires, la présence des espèces qui affectionnent les habitats ouverts, les biotopes humides, les haies et les terres cultivées extensives est supérieure à la moyenne. ➡ p. 8



Bon nombre d'espèces sont présentes en nombre significatif au plan national sur la rive sud du lac de Neuchâtel. La surveillance des effectifs et l'entretien de la zone incombent à l'Association de la Grande Cariçaie. ➡ p. 12

Le Monitoring des oiseaux nicheurs répandus (MONiR) révèle parfaitement la vaste régression du Verdier. La chute de ses effectifs est due à un parasite monocellulaire qui affecte le système digestif. ➡ p. 14



L'Hirondelle rousseline étend son territoire européen vers le nord. En Suisse, on peut la voir presque chaque année depuis 2000. Son afflux le plus marqué a été enregistré au printemps 2021. ➡ p. 20



En janvier 2022, on dénombrait en Suisse 430 000 oiseaux d'eau, soit aussi peu qu'en 1970 pour la dernière fois. Les effectifs hivernaux d'espèces répandues telles que le Fuligule morillon, le Fuligule milouin et le Canard colvert sont en baisse. ➡ p. 26

Par rapport aux autres pays d'Europe centrale, l'évolution positive des effectifs d'oiseaux sylvoles est manifeste en Suisse depuis 1990. Beaucoup d'espèces des zones rurales ont toutefois subi leurs plus lourdes pertes chez nous avant 1990. ➡ p. 32



## Sommaire

|                       |    |
|-----------------------|----|
| Éditorial .....       | 4  |
| Oiseaux nicheur ..... | 6  |
| Méthodologie .....    | 18 |
| Migrateurs .....      | 20 |
| Hivernants .....      | 26 |
| International .....   | 32 |
| Remerciements .....   | 34 |
| Impressum .....       | 35 |

## Informations complémentaires

De plus amples informations, y compris sur l'évolution des effectifs des espèces d'oiseaux nicheurs, ainsi que des analyses complémentaires peuvent être consultées en ligne : [www.vogelwarte.ch/etat](http://www.vogelwarte.ch/etat)

# Un monitoring essentiel

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser aux oiseaux dans ma jeunesse, le Verdier était omniprésent, et l'Alouette des champs, le Pipit des arbres et le Pouillot siffleur étaient encore relativement répandus, tandis que le Pic mar était rare. Quiconque se préoccupe aujourd'hui de l'avifaune percevra la situation de ces espèces d'un autre œil. Les jeunes amateurs d'oiseaux et les plus vieux ont des points de repère différents concernant la distribution et la fréquence des oiseaux, en fonction de l'époque à laquelle ils ont commencé à s'intéresser à l'avifaune. En raison de l'évolution de ces références (ou « amnésie écologique »), nous percevons différemment les changements au fil du temps et nous les jugeons aussi différemment en fonction de nos expériences.

Pour ne pas être à la merci de ces estimations subjectives, il faut des séries de données relevées sur le long terme. C'est précisément ce que fournissent les divers projets de monitoring menés depuis les années 1960 par la Station ornithologique suisse en étroite collaboration avec plus de 2000 bénévoles. C'est grâce à ces projets de monitoring axés sur la continuité que nous savons que les effectifs du Verdier ont diminué de moitié à moins de 1000 m d'altitude au cours des dix dernières années, alors que le Pic mar connaît à l'heure actuelle un essor sans précédent depuis le début des relevés systématiques.

On « attend » de ces programmes de monitoring qu'ils fournissent ce genre d'information. À l'instar d'autres études à long terme, ces programmes présentent aussi l'avantage de pouvoir fournir des informations qui n'étaient pas prioritaires initialement. Exemple : l'évolution dans le temps des chants d'oiseaux locaux. Grâce aux projets de monitoring à long terme, il est possible de reconstituer la présence des espèces et l'univers acoustique de divers endroits. Depuis 1996, les printemps d'Europe et d'Amérique sont ainsi devenus plus silencieux et moins variés sur le plan des chants d'oiseaux.



*Le Bruant proyer est très répandu dans le Bassin méditerranéen. En Suisse, une vague d'expansion fut observée à l'échelle régionale jusque dans les années 1970. À partir des années 1980, les effectifs accusèrent une chute dramatique. Aujourd'hui, l'espèce est considérée comme menacée d'extinction.*

Le recoupement des données des programmes de monitoring avec celles d'autres programmes d'observation à long terme de l'environnement peut aider à mieux comprendre l'évolution des effectifs. Il est possible d'exploiter le grand potentiel disponible, notamment par rapport au changement climatique, grâce aux séries de données relevées sur plusieurs années ainsi qu'aux grands progrès réalisés dans l'analyse statistique, auxquels les données de la Station ornithologique ont aussi contribué.

S'agissant de la valeur des programmes de monitoring, la continuité de la collecte des données est déterminante. En même temps, des compléments s'avèrent toutefois aussi nécessaires en permanence en ce qui concerne les espèces surveillées, si des espèces se propagent en Suisse comme c'est le cas actuellement pour le Pic à dos blanc, par exemple, ou bien, du côté des espèces exotiques, pour l'Ouette d'Égypte. L'accroissement constant et réjouissant du nombre d'observations sur ornitho.ch ou sur l'application NaturaList requiert

des adaptations structurelles dans les banques de données et entraîne des défis par rapport au stockage des données et à leur analyse.

L'amnésie écologique ne disparaîtra pas, mais, grâce aux programmes de monitoring à long terme, nous pourrions mieux, ainsi que les générations futures, y faire face.

PD Dr. Gilberto Pasinelli  
Directeur scientifique





*Les effectifs du Pic noir ont doublé en Suisse depuis 2000. Cet oiseau est aujourd'hui répandu entre 400 et 1700 mètres d'altitude. Cela n'a pas toujours été le cas : dans les années 1950, il y avait plusieurs lacunes sur le Plateau suisse, même dans des zones bien explorées. Depuis 1993-1996, le Mendrisiotto (TI) et quelques zones du Bassin lémanique ont été colonisés.*



Montée des eaux en juillet 2021 au Fanel et au Chablais de Cudrefin. N'ont pas été touchés les oiseaux nicheurs dont la progéniture avait déjà pris son envol à cette date.

## Situation des oiseaux nicheurs

Dans l'ensemble, la situation des effectifs d'oiseaux nicheurs s'est avérée plutôt réjouissante en 2021. Les bonnes conditions de nidification de l'année précédente ont probablement contribué en grande partie à ce bilan positif. Le printemps et l'été 2020 ont bénéficié d'une température supérieure à la moyenne et de précipitations peu abondantes. L'hiver 2020/21 qui a suivi est demeuré en grande partie clément en plaine; une couche de neige compacte ne s'est maintenue pendant une période prolongée qu'en janvier. Cet hiver plutôt doux a été suivi d'un printemps froid et humide en 2021. Cela s'est sans doute répercuté sur l'activité de chant de diverses espèces. Les effectifs de nombreux passereaux

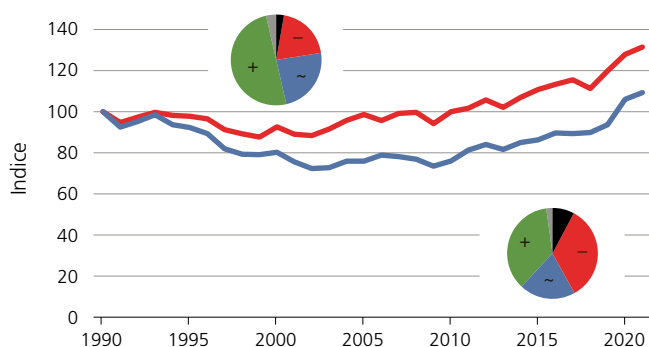
résultant des cartographies du MONiR étaient toutefois relativement nombreux et auraient pu être encore supérieurs si la météorologie avait été plus clémente.

### Répercussions sur la reproduction

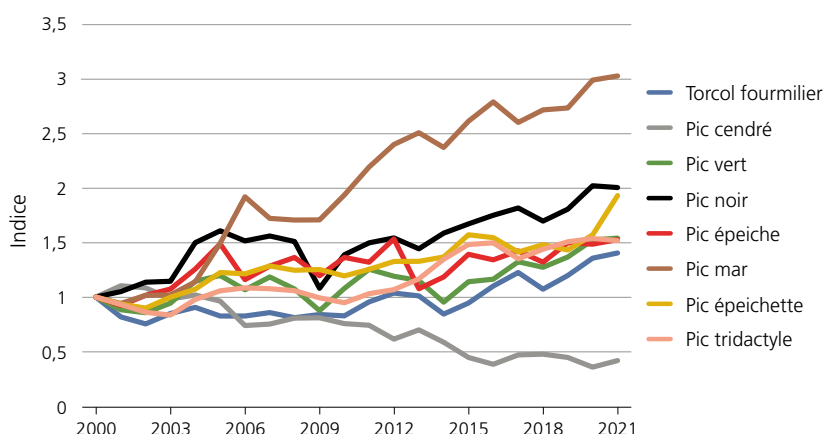
Pour bon nombre d'espèces, la saison de nidification aura été difficile. C'est particulièrement notable chez les Martinets. Ainsi, les Martinets noirs n'ont pu commencer la ponte des œufs que durant le mois de mai, c'est-à-dire avec un retard de trois bonnes semaines. Ils ont quand même eu de la chance dans la mesure où un créneau de conditions propices à l'élevage des juvéniles est intervenu par la suite. Il en a finalement résulté un taux de reproduction légèrement inférieur à

la moyenne – moyennant des différences très marquées d'une colonie à l'autre. En revanche, le Martinet à ventre blanc s'est révélé plus malchanceux. Il a besoin de près de deux mois pour élever ses petits. Le temps froid et humide de fin juillet et de début août a entraîné, par exemple, la mort d'environ la moitié des jeunes à Burgdorf, Bienne et Soleure.

Les précipitations de juin et juillet, parfois deux fois plus abondantes que d'habitude, ont fait subitement monter les eaux des lacs et des cours d'eau pendant la période de reproduction. Il en a résulté des pertes supérieures à la moyenne. Ainsi, par exemple, le nombre de familles observées chez les Nettes rousses et les Fuligules morillons s'est avéré très faible,



L'indice des effectifs des espèces prioritaires (bleu) a sensiblement progressé au cours des dernières années. Les espèces en hausse et les espèces en baisse sont plus ou moins en équilibre, mais certaines espèces ont aussi totalement disparu. Pour l'ensemble des oiseaux nicheurs, l'évolution est positive (rouge). Les segments de couleur dans les camemberts indiquent la part des espèces présentant une évolution positive (vert), négative (rouge) et neutre (bleu). Les segments gris et noirs représentent respectivement les espèces d'oiseaux nicheurs apparues et disparues depuis 1990.



L'ensemble des Pics, hormis le Pic cendré, ont nettement progressé depuis 2000. Le Pic cendré fait actuellement l'objet d'un projet de recherche de la Station ornithologique. Pour le Pic à dos blanc, les données relatives à l'évolution de ses effectifs font défaut.



Pour la construction de sa cavité, le Pic épeichette, comme d'autres espèces de Pic, est tributaire de bois mort ou pourri.

de même que chez les Grèbes huppés. De nombreuses espèces typiques des rivières telles que le Martin-pêcheur ou des roseaux telles que le Bruant des roseaux ou la Rousserolle effarvatte ont sans doute subi de lourdes pertes. En juin, de surcroît, des tempêtes de grêle ont dévasté de vastes régions de notre pays à plusieurs reprises. Les grêlons, dont la taille pouvait atteindre 7 cm, ont affecté de nombreuses espèces, mais il est difficile de chiffrer les répercussions. Des victimes sont notamment à déplorer parmi les Cigognes blanches, les Cormorans et les Goélands leucophées.

### Grand beau ...

Quelques espèces ont établi de nouveaux records en 2021, mettant ainsi en évidence les efforts de conservation. L'évolution positive observée ces dernières

années chez le Faucon crécerelle, le Torcol et la Huppe peut effectivement être mise au crédit des mesures de conservation ciblées. Certaines espèces de la zone agricole ont aussi fortement progressé, comme le Tarier pâle, la Fauvette grisette ou l'Alouette lulu, peut-être à la suite de l'été chaud et sec des années précédentes.

Plusieurs espèces principalement sylvoicoles, comme le Rougegorge et la Mésange bleue, ont poursuivi leur évolution déjà réjouissante. De même, à l'heure actuelle, tous les Pics affichent des tendances positives à l'exception du Pic cendré. Les bons effectifs des « charpentiers de la forêt » ont également un impact positif sur d'autres espèces cavernicoles. Enfin, les effectifs de Cigognes blanches suivent une tendance positive persistante, tandis qu'un revirement de tendance s'annonce chez le Goéland leucophée.

### ... ou nuages à l'horizon ?

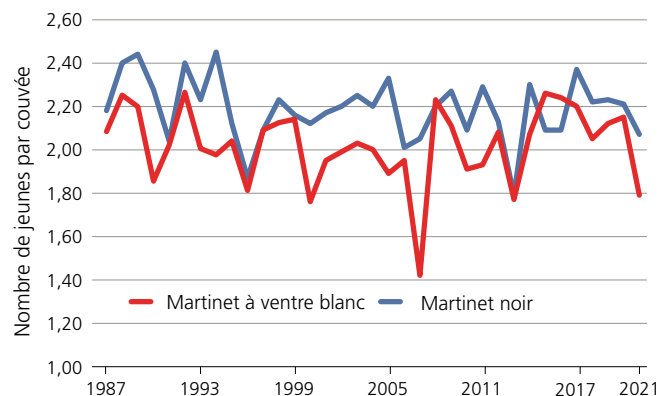
En dépit de cela, il ne faut pas perdre de vue que de nombreuses espèces pourraient se montrer extrêmement sensibles à d'autres changements. Ainsi l'évolution positive des espèces sylvoicoles peut être imputée à la sylviculture plutôt extensive des dernières années. La hausse actuelle du prix du bois, l'accroissement du besoin en bois énergie ainsi que le recul simultané et lié au climat de la productivité de nombreuses forêts pourraient mettre un terme brutal à l'évolution actuelle. Cela s'applique notamment aux forêts facilement accessibles de basse et moyenne altitude.

### Informations complémentaires

[www.vogelwarte.ch/etat/nidification](http://www.vogelwarte.ch/etat/nidification)



Ces jeunes Cigognes blanches ont eu de la chance dans leur malheur. Après avoir été blessées lors d'une tempête de grêle durant l'été 2021, elles ont pu être relâchées après un séjour dans le centre de soins de la Station ornithologique.



Durant les années difficiles comme 2021, les Martinets à ventre blanc élèvent nettement moins de jeunes par couvée que les Martinets noirs. Le taux de reproduction des Martinets noirs n'était que légèrement inférieur à la moyenne. Données de resp. 12 610 et 26 422 couvées (1987–2021).



*Le terrain d'exercices pour blindés de la place d'armes de Thoun englobe des mares, des étangs, des buissons et des terrains vagues, qui constituent des habitats attrayants pour les oiseaux nicheurs et migrateurs, ainsi que pour les amphibiens, les reptiles, les insectes et la flore.*

## Dix années de relevés sur les terrains militaires

armasuisse Immobilier est un des plus grands propriétaires fonciers de Suisse. Les zones militaires ne sont pas un paradis en soi, et les conflits d'intérêts n'y manquent pas. Pourtant, armasuisse dispose, sur ses terrains, d'une part considérable de milieux naturels dignes de protection et pratique une gestion active de l'environnement. Par rapport à la moyenne suisse, on trouve sur les terrains militaires trois fois plus de milieux naturels dignes de protection.

Le monitoring de la biodiversité du DDPS (Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports) documente depuis 2012 la présence d'oiseaux nicheurs et de plantes vasculaires sur les 26 plus grandes zones militaires de notre pays (places d'armes, aérodromes et places de tir). La Station ornithologique organise à cet égard les recensements des oiseaux nicheurs, qui ont lieu tous les deux ans sur 34 carrés kilométriques.

### Grande variété d'habitats

Les terrains d'armasuisse sont répartis sur toute la Suisse. C'est pourquoi ces milieux sont variés et vont d'une zone aéroportuaire totalement nue du Plateau suisse aux places d'armes richement structurées du Jura en passant par les places de tir de vallées alpines isolées. La végétation y est donc variée, de même que la palette des oiseaux nicheurs. Durant la seule période 2020/21, par exemple, 122 espèces d'oiseaux nicheurs ont été recensées sur les 34 carrés kilométriques. Pour évaluer la composition spécifique, le projet de surveillance coordonné par le bureau Hintermann & Weber AG se fonde également sur des données comparatives acquises grâce au Monitoring de la biodiversité en Suisse (MBD) dans un paysage « normal ».

### Pas plus riches en espèces, mais ...

Les résultats montrent que le nombre moyen d'espèces d'oiseaux nicheurs

recensées sur les terrains militaires ne diffère guère de celui des paysages normaux. Quelques carrés affichent certes 50 espèces ou plus, totalisant jusqu'à 460 territoires, mais d'autres se montrent peu spectaculaires et font baisser la moyenne. Cependant, c'est la qualité qui fait la différence. Les terrains militaires attirent davantage d'oiseaux nicheurs friands d'habitats secs et dégagés ou de biotopes humides, qui apprécient les sites pionniers ou colonisent les haies et les buissons de paysages ruraux voués à une exploitation extensive. Ces milieux sont rares dans le paysage traditionnel. C'est pourquoi bon nombre de leurs habitants se trouvent sur la liste rouge. Le suivi montre également que, par rapport au paysage normal, les terrains militaires hébergent beaucoup plus d'espèces figurant sur la liste rouge ou sur la liste des objectifs environnementaux pour l'agriculture. De plus, là où ces espèces sont présentes, le nombre de territoires



Les places d'armes sont particulièrement appréciées par les habitants des paysages prairiaux ouverts et peu intensifs, tels que l'Alouette lulu (à gauche). Y sont également très présentes les espèces telles que le Rossignol philomèle (à droite), qui affectionnent les haies et les buissons.

est également beaucoup plus élevé. Les recensements effectués en 2020/21 sur les 34 carrés kilométriques ont révélé une part notable (10,8 %) de territoires d'espèces considérées comme « en danger » (7 territoires), « vulnérables » (204) ou « potentiellement menacées » (711). Dans l'échantillonnage de référence d'un paysage normal, cette part n'était que de 7,9 %.

Parmi les espèces qui tirent particulièrement bénéfice des terrains militaires figurent les espèces des milieux ouverts telles que l'Alouette des champs et l'Alouette lulu, le Tarier des prés et le Tarier pâle, le Coucou ainsi que les habitants des buissons et des sites rudéraux, tels que Fauvette grisette, Fauvette des jardins et Fauvette babillarde, Rousserolle verderolle,

Pouillot fitis, Pie-grièche écorcheur et Bruant jaune.

### Une utilisation dosée et un entretien ciblé sont importants

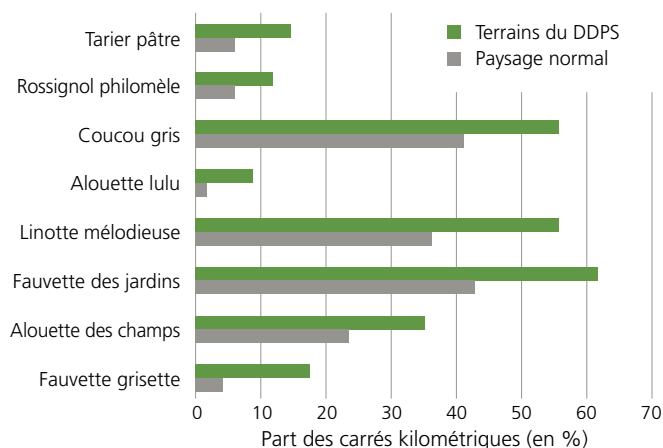
Ces différences ne sont pas dues au hasard. Sur les 25 terrains militaires du DDPS étudiés durant la période 2015-2020, la part des surfaces présentant une végétation prairiale digne de protection est nettement supérieure à celle du reste de la Suisse (32,6 % contre 8,9 %). La part des pelouses semi-sèches, par exemple, est beaucoup plus grande que la moyenne suisse (9,6 % contre environ 2,4 %). Il en va de même pour les bas-marais, les prairies calthion palustris et les pelouses caricion ferrugineae. Les prairies à fromental sont aussi toutefois le type de

milieu prairial le plus fréquent (32,6 %) sur les terrains militaires du DDPS.

Depuis l'approbation de l'initiative Rothenthurm et l'adoption de la Conception « Paysage Suisse », l'engagement de l'armée pour la protection de la nature a donné lieu à une gestion particulièrement respectueuse du patrimoine naturel. Les terrains utilisés par l'armée s'avèrent déjà exemplaires en Suisse, conformément aux exigences du plan d'action. La capacité de maintenir ce niveau élevé, même compte tenu de la concentration actuelle de l'utilisation militaire sur moins de terrains, représente un grand défi pour armasuisse. Selon la nouvelle charte de l'environnement du DDPS, des plans d'action devraient l'aider, à l'avenir, à relever ces défis.



Depuis 2012, des recensements d'oiseaux nicheurs et de plantes vasculaires sont effectués sur 26 terrains du DDPS. La figure représente les 34 carrés kilométriques sur lesquels des oiseaux sont cartographiés (en rouge). Les carrés bleus du réseau du MONiR et du MBD permettent une comparaison avec des surfaces présentant des milieux et des altitudes similaires.



Part des carrés kilométriques présentant les espèces sélectionnées. Comparaison entre les terrains du DDPS (n=34) et les carrés de paysage normal du MONiR et du MBD (n=165), Période: 2016-2020.



On dénombre actuellement environ huit territoires de Gorgebleue à miroir roux par année depuis la première nidification de l'espèce en 1980. Une partie de cet accroissement pourrait s'expliquer par la plus grande intensité d'observation.

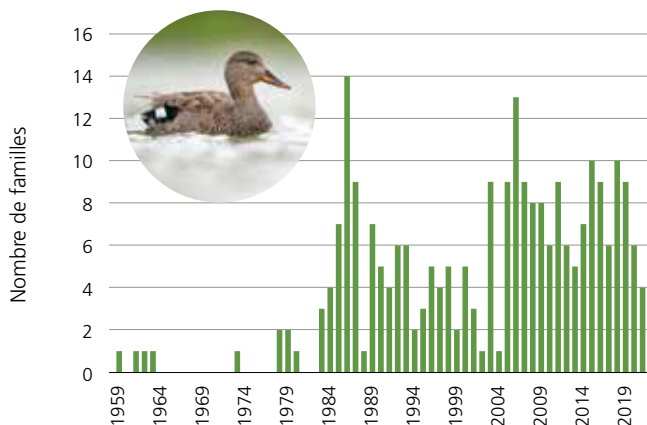
## Sur la piste d'oiseaux nicheurs rares

Pour bon nombre d'espèces, les effectifs nicheurs et leur évolution sont bien documentés grâce au Monitoring des oiseaux nicheurs répandus (MONiR) et au Monitoring des oiseaux nicheurs en zone humide (MZH). Cependant, ces deux programmes ne fournissent pas de données suffisantes pour environ la moitié des quelque 210 espèces d'oiseaux nicheurs, notamment les nicheurs en colonie, les nicheurs rares

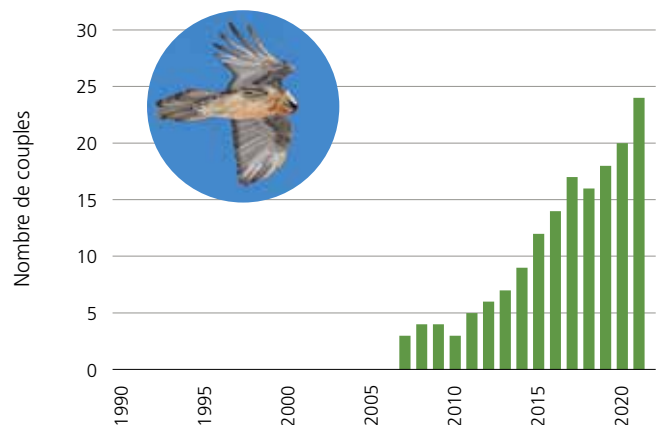
ou les espèces introduites ou échappées de captivité.

Les effectifs nicheurs des oiseaux suivis par le Monitoring des espèces particulières sont estimés chaque année sur la base de données régionales, additionnées pour obtenir l'effectif national. Selon l'espèce, il s'agit du nombre de territoires, de couples ayant essayé de nicher ou de preuves de nidification.

À cet égard, et précisément dans les zones humides comme la Grande Caricaie, la collaboration avec les organisations locales ainsi que les ornithologues est fondamentale pour le recensement des effectifs nicheurs. Concernant les nicheurs en colonie, la présence d'observateurs locaux est essentielle. Une base importante de données provient également des observations consignées sur ornitho.ch, par exemple au sujet de



Depuis 1983, on observe chaque année quelques familles de Canard chipeau. L'évolution positive à long terme du nombre de couples nicheurs, bien que modeste, va de pair avec une nette augmentation des Canards chipeaux hivernants depuis 1967 et en particulier après 1990.



La réintroduction du Gypaète barbu en Suisse constitue un beau succès et montre l'importance d'un effort à long terme, car les premières réintroductions ont eu lieu en Suisse dès 1991. Données de la fondation Pro Gypaète.

nouvelles colonies ou d'espèces d'oiseaux nicheurs rares à l'extérieur des zones humides.

### De plus en plus de saisie sur le terrain

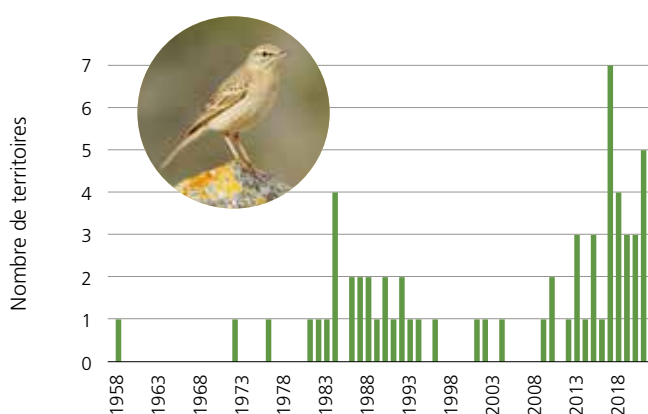
En ce qui concerne le relevé des données, de gros efforts de modernisation ont été accomplis ces dernières années: pour une partie des espèces couvertes par des projets de monitoring spécifiques, des outils de saisie numérique sur le terrain ont été créés

dans l'application NaturaList d'ornitho. Ainsi, aujourd'hui, les données peuvent être saisies directement sur le terrain pour les projets de surveillance du Corbeau freux, du Choucas des tours, de l'Hirondelle de rivage et de la Bécasse des bois. Les recensements de Lagopèdes alpins et de Tétràs lyres peuvent être consignés via ornitho.ch depuis un certain temps déjà. L'entrée des données via NaturaList et ornitho.ch sera étendue à d'autres espèces au cours des prochaines années.

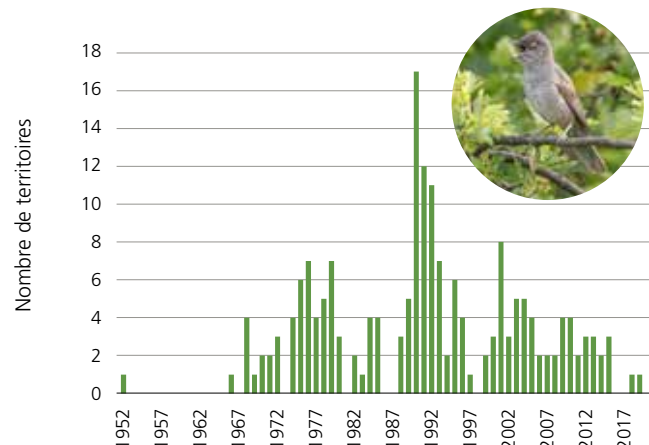
De même, la banque de données qui enregistre les effectifs nicheurs des différentes espèces a été modernisée durant les trois dernières années. Un nouveau système simplifie les opérations spatiales aussi bien pour l'analyse des données que pour les requêtes.

### Informations complémentaires

[www.vogelwarte.ch/etat/nidification](http://www.vogelwarte.ch/etat/nidification)



Après la première preuve de nidification du Pipit rousseline en Suisse en 1958, sa présence est demeurée instable dans un premier temps. À partir des années 1980, des territoires ont été découverts plus régulièrement, trois ou quatre en moyenne durant les dernières années.



La première preuve de nidification de la Fauvette épervière en Suisse date de 1952. Après avoir atteint un point culminant au début des années 1990, le nombre des territoires a régulièrement régressé. Ce recul correspond à l'évolution de l'espèce en Europe, où ses effectifs ont fortement diminué au cours des années 1990.



Depuis la première nichée observée en 2003, l'Oulette d'Égypte, espèce africaine non indigène, s'est fortement répandue. Durant les dernières années, plus de 25 nichées ont été régulièrement observées.

# La Grande Cariçaie – le plus grand marais lacustre de Suisse



La Grande Cariçaie se caractérise par une mosaïque d'habitats humides tels que forêts alluviales, prairies humides, étangs et roselières.

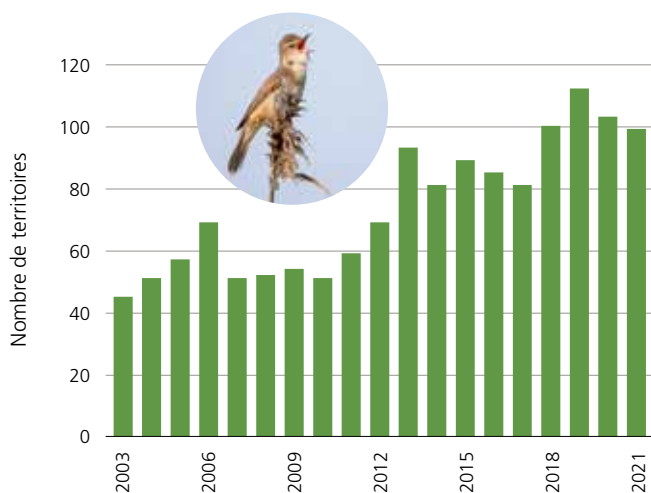
Depuis 1850, la Suisse a perdu au moins 90 % de ses marais. Les zones humides qui subsistent aujourd'hui jouent donc un rôle fondamental pour la survie de nombreuses espèces palustres. La Grande Cariçaie (rive sud-est du lac de Neuchâtel), en tant que plus grand marais lacustre de Suisse, y tient une place prépondérante.

## Un joyau récent dont il faut prendre soin

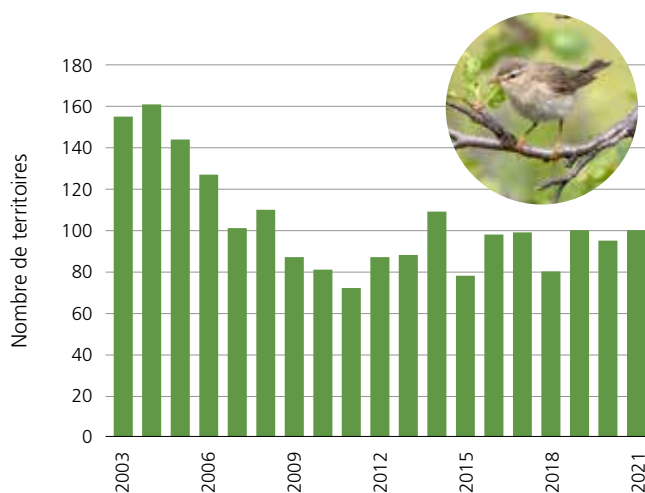
La naissance de la Grande Cariçaie est récente. Elle est apparue dans les années 1870 suite aux travaux de la première correction des eaux du Jura. Ces grands travaux ont permis « d'assainir » les plaines inondables de la région des Trois Lacs et de protéger la population

des crues de l'Aar. Le niveau du lac de Neuchâtel s'est vu abaisser de près de 3 mètres, révélant alors une immense bande de sable (d'une largeur parfois supérieure au kilomètre) le long de la rive sud du lac. Peu à peu, ce nouveau milieu a été colonisé par la flore et la faune des marais. La Grande Cariçaie est donc une compensation involontaire à la disparition des grands marais qui se développaient autrefois dans la région des Trois Lacs. Elle reste toutefois largement moins étendue que les marais d'autrefois.

La seconde correction des eaux du Jura, réalisée durant les années 1960-1970, a eu comme effet une forte diminution des fluctuations du niveau du lac, réduisant ainsi l'inondation fréquente des marais riverains. Sans cette inondation régulière, et soumis à l'action érosive des vagues et des courants, les marais de la Grande Cariçaie ont vu chaque année leur surface se réduire au profit du lac et de la forêt. La disparition de ces marais, alors qu'ils abritent la plus grande partie des espèces prioritaires de la rive, a justifié la mise en œuvre, dès 1982, d'un



Évolution du nombre de territoires de Roussette turdoïde sur la rive sud du lac de Neuchâtel, qui comprend un tiers de l'effectif suisse. La tendance est positive dans la Grande Cariçaie comme dans le reste de la Suisse.



Évolution du nombre de territoires de Pouillot fitis sur la rive sud du lac de Neuchâtel. Après une période de baisse au début des années 2000, la population semble se stabiliser.

important programme de travaux d'entretien. Les activités des gestionnaires se sont étoffées au fil du temps avec de nombreuses autres tâches, comme la protection légale du site, l'aménagement d'infrastructures d'information et d'accueil du public et le monitoring des espèces prioritaires. C'est l'Association de la Grande Cariçaie qui est aujourd'hui en charge de la gestion de ces marais.

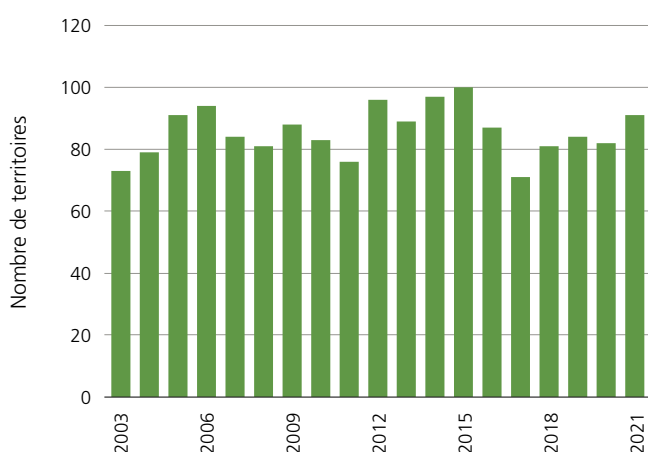
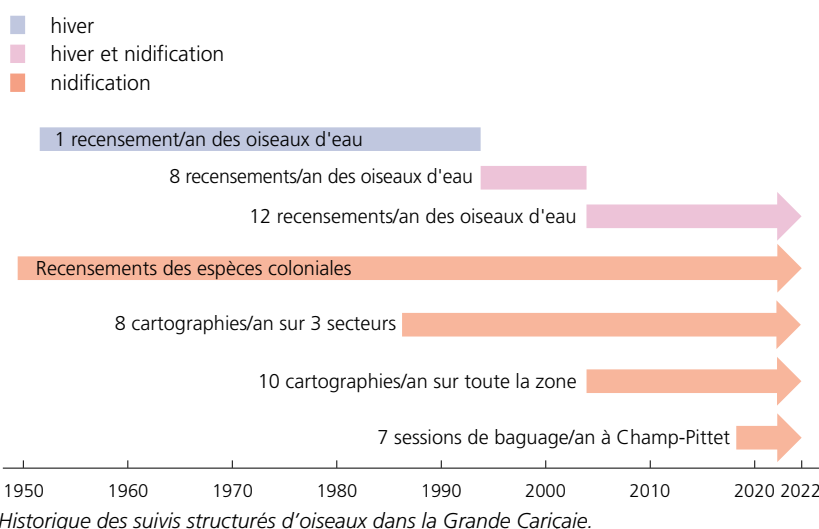
### Une richesse et une importance marquée

On trouve dans la Grande Cariçaie une richesse exceptionnelle : un quart de la faune et de la flore de Suisse y a déjà été observée. Sur les vingt espèces d'amphibiens de Suisse, seize y ont été par exemple rencontrées. Chez les oiseaux, 340 espèces ont été signalées dans son périmètre. Mais la Grande Cariçaie abrite surtout une part importante des populations nicheuses suisses de certaines espèces : le Grèbe huppé, la Locustelle luscinioloïde ou la Panure à moustaches y possèdent par exemple plus d'un tiers de leurs effectifs nationaux, tout comme plusieurs espèces de

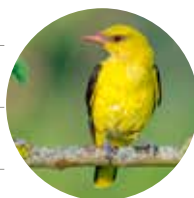
#### Une avifaune bien suivie

Un site d'une telle importance nécessite des suivis de qualité. Depuis 1982, ce monitoring est assuré par l'Association de la Grande Cariçaie, et emploie actuellement plus d'une dizaine de collaborateurs/trices passionné·es. Le suivi des oiseaux est très étoffé et certains monitorings ont plus de 70 ans. Les suivis les plus anciens sont les dénombrements des colonies nicheuses de Laridés et canards par les bénévoles de Nos Oiseaux et de l'Ala, ainsi que le recensement hivernal des oiseaux d'eau. Ce dernier a permis de documenter de nombreuses évolutions intéressantes (effets d'interdictions de la chasse, de l'introduction de la moule zébrée, de l'amélioration de la qualité des eaux, etc.).

Les années 1980 marquent aussi la mise en place de trois secteurs de recensements par plans quadrillés dans le marais, dans le but de suivre l'effet des travaux d'entretien et d'optimiser la gestion. Ils ont par exemple permis de montrer que les densités maximums d'oiseaux sont atteintes 4 à 6 ans après une fauche. D'autres suivis sont venus les compléter au fil des ans.



Évolution du nombre de territoires de Lorient d'Europe sur la rive sud du lac de Neuchâtel. La population de Lorient de cette région est remarquablement stable.



Laridés. Les espèces d'oiseaux prioritaires pour la conservation en Suisse et dont la Grande Cariçaie abrite une part importante de la population nationale sont au nombre de 13. Grâce à la préservation de ces milieux marécageux, leurs populations sont en moyenne stables sur les dernières décennies.

#### Informations complémentaires

[www.vogelwarte.ch/etat/nidification](http://www.vogelwarte.ch/etat/nidification)

## Tendance actuelle du MONiR: Situation préoccupante du Verdier



Jusqu'il y a 10 ans, le Verdier était répandu. Ses effectifs ont fortement régressé depuis lors.

Jusqu'il y a quelques années, le Verdier était un oiseau nicheur fréquent en plaine. L'hiver, on le voyait sur presque toutes les mangeoires et, en période de nidification, il était pratiquement incontournable dans de nombreux jardins, parcs, vergers, vignobles et lisières de forêt. À partir de 2012, ses effectifs ont subi une chute soudaine d'environ 40 %, dont l'espèce ne s'est pas encore remise. En raison de ce recul inattendu, l'espèce a dû être classée comme « potentiellement menacée » (NT). Grâce

au Monitoring des oiseaux nicheurs répandus (MONiR), son évolution est bien documentée.

Le recul des effectifs à grande échelle apparaît à basse altitude des deux côtés des Alpes et affecte donc l'aire de distribution principale de cette espèce en Suisse. La population a presque diminué de moitié à moins de 1000 m d'altitude au cours des dix dernières années. La situation est plus favorable au-delà de 1000 m, où l'espèce, certes clairsemée, a pu maintenir plus ou moins ses effectifs.

### Petit parasite monocellulaire, danger de mort

La cause de la régression du Verdier a été identifiée : *Trichomonas gallinae*. Il s'agit d'un protozoaire qui affecte avant tout le système digestif des oiseaux. La disparition massive de Verdiers et de Pinsons des arbres fut mentionnée pour la première fois en 2005 en Grande-Bretagne. Le phénomène ne tarda pas à se propager sur de vastes régions d'Europe. Tandis que les autres fringilles n'accusaient guère de recul, les effectifs de Verdiers ont chuté dans de nombreux pays. En Finlande et en Grande-Bretagne, ils ont parfois régressé de deux tiers ; contre toute attente, les populations ne sont demeurées nombreuses qu'aux Pays-Bas. Nul ne peut vraiment expliquer les causes de ces évolutions d'effectifs différentes et la sensibilité plus marquée du Verdier par rapport aux autres fringilles. L'évolution récente ne laisse augurer aucun redressement des effectifs.

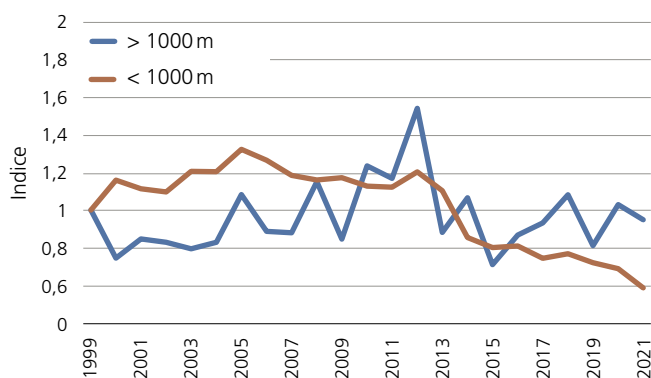
### Coup de frein pour l'Hirondelle de rochers

L'Atlas des oiseaux nicheurs 2013-2016 a parfaitement documenté l'expansion à long terme de l'Hirondelle de rochers. Aujourd'hui, l'espèce est devenue hémiphile dans de nombreuses vallées alpines et parfois même au pied des Alpes et sur le Plateau suisse. Le MONiR a révélé que cet accroissement se poursuivait.

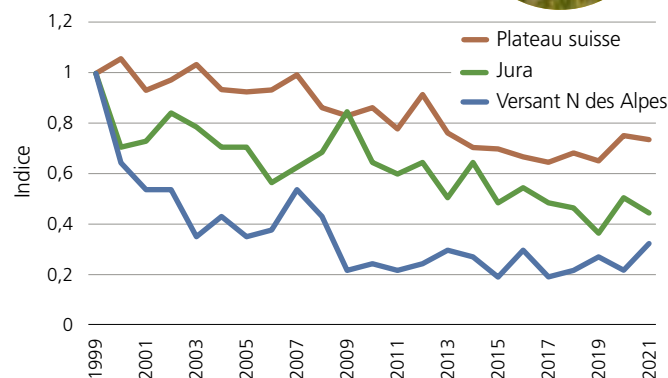


Les Hirondelles de rochers découvertes à Tarragone, sur la côte méditerranéenne espagnole (à gauche) étaient affamées en raison du froid. L'indice (à droite) révèle un recul d'environ la moitié entre 2020 et 2021.





Les populations de Verdiers ont diminué de moitié depuis 2012 à moins de 1000 m d'altitude. Plus haut, elles se sont maintenues. Cependant, seul environ un dixième des Verdiers suisses vivent au-delà de 1000 m.



Les effectifs d'Alouette des champs ne cessent de décroître sur le Plateau suisse et dans le Jura. Seule la petite population alpine parvient à se maintenir temporairement après la forte baisse accusée jusqu'en 2009.

L'hiver 2020/21 a cependant provoqué un recul sensible. L'arrivée brutale de l'hiver sur la côte méditerranéenne espagnole a causé de nombreuses victimes – parmi lesquelles se trouvaient sans doute aussi de nombreux oiseaux en provenance de Suisse. Le MONiR chiffre la diminution à environ la moitié des effectifs de 2020. Dans de nombreux cas, au cours des dernières années, des migrants à courte distance ont présenté des évolutions nettement plus positives que des espèces apparentées hivernant au sud du Sahara. Ainsi, les tendances contraires sont manifestes chez le Pouillot véloce et le Pouillot fitis. La baisse des effectifs d'Hirondelle de rochers montre toutefois que les espèces qui demeurent toute l'année en Europe sont aussi exposées à des risques majeurs.

### L'oiseau de l'année en baisse constante

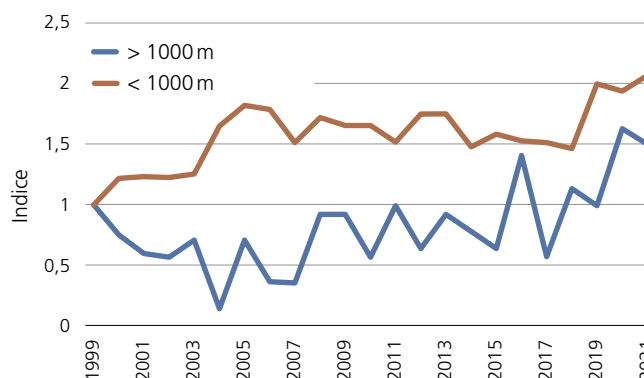
BirdLife Suisse a désigné l'Alouette des champs comme oiseau de l'année. Cette espèce en danger a effectivement besoin d'une attention soutenue. Certes, les populations plutôt réduites semblent se maintenir dans les Alpes. Mais sur le Plateau suisse, sur le versant nord des Alpes et dans le Jura, les tendances établies par le MONiR présentent un recul pratiquement ininterrompu. La situation est

particulièrement triste dans les régions surtout vouées à l'élevage de bétail. Ainsi, le nombre des territoires a diminué de plus de moitié dans le Jura depuis 1999.

### Gobemouche noir : situation meilleure qu'on ne le craignait

Il y a quelques années déjà, des études menées dans différents pays mettaient en garde contre la détérioration éventuelle de la situation du Gobemouche noir. Chez cette espèce bien étudiée, le taux de reproduction est fortement tributaire du timing. L'approvisionnement en insectes requis pour la nourriture des jeunes est lié à la feuillaison.

Comme celle-ci a lieu plus tôt en raison du réchauffement climatique, les migrants retardataires ratent cette courte période optimale. Selon une récente étude britannique, les oiseaux sont en mesure de contourner ce piège, du moins en partie. En Suisse également, le Gobemouche noir s'en sort avec succès jusqu'à présent. En dépit de fortes variations annuelles, les effectifs se sont accrus d'environ 50 % depuis 1999 à des altitudes supérieures à 1000 m. Dans sa principale aire de distribution, c'est-à-dire à des altitudes inférieures à 1000 m, ils ont même doublé.



Le Gobemouche noir réside principalement dans les régions de basse altitude de Suisse alémanique. Ses effectifs varient considérablement à l'échelle régionale, mais ils se maintiennent dans l'ensemble.

## Oiseaux nicheurs de Suisse

Évolution des effectifs de 176 espèces régulières d'oiseaux nicheurs de Suisse<sup>1</sup> durant la période complète d'observation (1990-2021) et au cours des 10 dernières années (2012-2021). Une tendance +++ ou --- signifie une variation supérieure au facteur 5 ; une tendance ++ ou -- signifie une variation située entre les facteurs 2 et 5 ; et une tendance + ou - signifie une variation inférieure au facteur 2. Le signe • indique qu'aucune variation statistiquement significative n'a été constatée, soit en cas d'effectifs fluctuants ou stables soit en cas de base de données insuffisante. Dans les deux dernières colonnes, les couleurs indiquent le statut sur la liste rouge (LR) de Suisse : rouge=CR – menacée d'extinction (Critically Endangered), rouge clair=EN – en danger (Endangered), jaune=VU – vulnérable (Vulnerable), vert clair=NT – potentiellement menacée (Near Threatened), vert=LC – préoccupation mineure (Least Concern).

| Espèce                      | Tendance 1990–2021 | Tendance 2012–2021 | LR 2010 | LR 2021 |
|-----------------------------|--------------------|--------------------|---------|---------|
| Caille des blés             | •                  | •                  | LC      | VU      |
| Perdrix bartavelle          | •                  | ++                 | NT      | VU      |
| Perdrix grise               | ---                | ---                | CR      | CR      |
| Gélinotte des bois          | •                  | •                  | NT      | NT      |
| Lagopède alpin <sup>4</sup> | -                  | •                  | NT      | NT      |
| Grand Tétrás                | -                  | •                  | EN      | EN      |
| Tétrás lyre                 | +                  | •                  | NT      | NT      |
| Eider à duvet               | •                  | •                  | VU      | EN      |
| Harle bièvre                | ++                 | +                  | VU      | NT      |
| Nette rousse                | +++                | •                  | NT      | NT      |
| Fuligule milouin            | •                  | •                  | EN      | EN      |
| Fuligule morillon           | +                  | •                  | VU      | VU      |
| Canard chipeau              | ++                 | •                  | EN      | VU      |
| Canard colvert              | +                  | •                  | LC      | LC      |
| Grèbe castagneux            | •                  | •                  | VU      | NT      |
| Grèbe huppé                 | -                  | -                  | LC      | NT      |
| Grèbe à cou noir            | •                  | •                  | VU      | VU      |
| Pigeon colombin             | ++                 | ++                 | LC      | LC      |
| Pigeon ramier               | ++                 | +                  | LC      | LC      |
| Tourterelle des bois        | --                 | -                  | NT      | EN      |
| Tourterelle turque          | +                  | +                  | LC      | LC      |
| Engoulevent d'Europe        | -                  | •                  | EN      | EN      |
| Martinet à ventre blanc     | ++                 | +                  | NT      | NT      |
| Martinet pâle               | ++                 | •                  | VU      | VU      |
| Martinet noir <sup>2</sup>  |                    | •                  | NT      | NT      |
| Coucou gris                 | +                  | +                  | NT      | NT      |
| Râle d'eau                  | •                  | +                  | LC      | LC      |
| Râle des genêts             | •                  | •                  | CR      | CR      |
| Marouette ponctuée          | ++                 | •                  | VU      | VU      |
| Marouette poussin           | +++                | •                  | VU      | VU      |
| Gallinule poule-d'eau       | +                  | +                  | LC      | LC      |
| Foulque macroule            | +                  | •                  | LC      | LC      |
| Cigogne blanche             | ++                 | ++                 | VU      | NT      |
| Blongios nain               | +                  | •                  | EN      | EN      |
| Héron cendré                | +                  | +                  | LC      | LC      |
| Héron pourpré               | +++                | •                  | CR      | CR      |
| Grand Cormoran              | +++                | ++                 | LC      | LC      |
| Petit Gravelot              | •                  | •                  | EN      | EN      |
| Vanneau huppé               | •                  | +                  | CR      | EN      |
| Courlis cendré              | ---                | •                  | CR      | CR      |
| Bécasse des bois            | -                  | •                  | VU      | VU      |
| Bécassine des marais        | ---                | •                  | CR      | CR      |
| Chevalier guignette         | •                  | +                  | EN      | EN      |
| Mouette rieuse              | --                 | -                  | EN      | EN      |
| Mouette mélanocéphale       | •                  | •                  | VU      | VU      |
| Goéland cendré              | •                  | •                  | EN      | VU      |

| Espèce                           | Tendance 1990–2021 | Tendance 2012–2021 | LR 2010 | LR 2021 |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|---------|---------|
| Goéland leucophaée               | +++                | •                  | LC      | LC      |
| Sterne pierregarin               | ++                 | +                  | NT      | NT      |
| Effraie des clochers             | -                  | +                  | NT      | NT      |
| Chevêchette d'Europe             | •                  | •                  | LC      | LC      |
| Chevêche d'Athéna                | ++                 | +                  | EN      | EN      |
| Chouette de Tengmalm             | -                  | •                  | LC      | NT      |
| Petit-duc scops                  | ++                 | ++                 | EN      | EN      |
| Hibou moyen-duc <sup>3</sup>     | •                  | •                  | NT      | LC      |
| Chouette hulotte <sup>2</sup>    |                    | +                  | LC      | LC      |
| Grand-duc d'Europe               | •                  | +                  | EN      | VU      |
| Bondrée apivore                  | +                  | •                  | NT      | NT      |
| Gypaète barbu                    | +++                | ++                 | CR      | CR      |
| Aigle royal                      | +                  | +                  | VU      | NT      |
| Épervier d'Europe                | •                  | •                  | LC      | LC      |
| Autour des palombes              | +                  | •                  | LC      | NT      |
| Milan royal                      | +++                | +                  | LC      | LC      |
| Milan noir <sup>2</sup>          |                    | •                  | LC      | LC      |
| Buse variable                    | +                  | •                  | LC      | LC      |
| Huppe fasciée                    | +                  | •                  | VU      | VU      |
| Guêpier d'Europe                 | +++                | +++                | EN      | VU      |
| Martin-pêcheur d'Europe          | +                  | •                  | VU      | VU      |
| Torcol fourmilier                | •                  | +                  | NT      | NT      |
| Pic cendré                       | --                 | -                  | VU      | EN      |
| Pic vert <sup>3</sup>            | +                  | +                  | LC      | LC      |
| Pic noir                         | ++                 | +                  | LC      | LC      |
| Pic tridactyle                   | •                  | +                  | LC      | LC      |
| Pic mar                          | ++                 | +                  | NT      | NT      |
| Pic épeichette                   | +                  | +                  | LC      | LC      |
| Pic épeiche                      | ++                 | •                  | LC      | LC      |
| Faucon crécerelle                | ++                 | +                  | NT      | NT      |
| Faucon hobereau                  | +                  | +                  | NT      | NT      |
| Faucon pèlerin                   | +                  | -                  | NT      | VU      |
| Loriot d'Europe                  | +                  | +                  | LC      | LC      |
| Pie-grièche écorcheur            | -                  | +                  | LC      | NT      |
| Pie-grièche à tête rousse        | ---                | •                  | CR      | CR      |
| Crave à bec rouge                | ++                 | +                  | EN      | EN      |
| Chocard à bec jaune <sup>2</sup> |                    | •                  | LC      | LC      |
| Geai des chênes                  | +                  | •                  | LC      | LC      |
| Pie bavarde                      | ++                 | +                  | LC      | LC      |
| Cassenioix moucheté              | •                  | •                  | LC      | LC      |
| Choucas des tours                | +                  | •                  | VU      | NT      |
| Corbeau freux                    | +++                | ++                 | LC      | LC      |
| Grand Corbeau                    | +                  | •                  | LC      | LC      |
| Corneille noire                  | ++                 | •                  | LC      | LC      |
| Mésange noire <sup>2</sup>       |                    | •                  | LC      | LC      |
| Mésange huppée                   | +                  | •                  | LC      | LC      |

| Espèce                       | Tendance<br>1990–2021 | Tendance<br>2012–2021 | LR<br>2010 | LR<br>2021 |
|------------------------------|-----------------------|-----------------------|------------|------------|
| Mésange nonnette             | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Mésange boréale <sup>2</sup> |                       | +                     | LC         | LC         |
| Mésange bleue                | ++                    | •                     | LC         | LC         |
| Mésange charbonnière         | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Alouette lulu                | +                     | ++                    | VU         | VU         |
| Alouette des champs          | –                     | •                     | NT         | VU         |
| Panure à moustaches          | +                     | •                     | VU         | VU         |
| Hypolaïs polyglotte          | +                     | +                     | NT         | NT         |
| Hypolaïs icterine            | ---                   | •                     | VU         | EN         |
| Rousserolle verderolle       | •                     | •                     | LC         | LC         |
| Rousserolle effarvatte       | •                     | +                     | LC         | LC         |
| Rousserolle turdoïde         | ++                    | +                     | NT         | NT         |
| Locustelle lusciniôïde       | +                     | +                     | NT         | NT         |
| Locustelle tachetée          | +                     | •                     | NT         | NT         |
| Hirondelle de fenêtre        | –                     | •                     | NT         | NT         |
| Hirondelle rustique          | •                     | +                     | LC         | NT         |
| Hirondelle de rochers        | ++                    | +                     | LC         | LC         |
| Hirondelle de rivage         | –                     | ++                    | VU         | EN         |
| Pouillot de Bonelli          | ++                    | +                     | LC         | LC         |
| Pouillot siffleur            | --                    | --                    | VU         | VU         |
| Pouillot fitis               | --                    | –                     | VU         | VU         |
| Pouillot véloce              | +                     | +                     | LC         | LC         |
| Mésange à longue queue       | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Fauvette à tête noire        | +                     | +                     | LC         | LC         |
| Fauvette des jardins         | –                     | –                     | NT         | VU         |
| Fauvette épervière           | ---                   | ---                   | VU         | VU         |
| Fauvette babillarde          | +                     | +                     | LC         | LC         |
| Fauvette grisette            | +                     | +                     | NT         | NT         |
| Grimpereau des jardins       | +                     | +                     | LC         | LC         |
| Grimpereau des bois          | ++                    | •                     | LC         | LC         |
| Sittelle torchepot           | –                     | –                     | LC         | LC         |
| Tichodrome échelette         | •                     | •                     | LC         | LC         |
| Troglodyte mignon            | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Cincla plongeur              | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Étourneau sansonnet          | +                     | +                     | LC         | LC         |
| Grive draine                 | +                     | +                     | LC         | LC         |
| Grive musicienne             | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Merle noir                   | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Grive litorne                | --                    | –                     | VU         | LC         |
| Merle à plastron             | –                     | •                     | VU         | NT         |
| Gobemouche gris              | –                     | •                     | LC         | NT         |
| Rougegorge familier          | +                     | +                     | LC         | LC         |

| Espèce                             | Tendance<br>1990–2021 | Tendance<br>2012–2021 | LR<br>2010 | LR<br>2021 |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|------------|------------|
| Gorgebleue à miroir                | ++                    | •                     | VU         | VU         |
| Rossignol philomèle                | +                     | •                     | NT         | LC         |
| Gobemouche noir <sup>2</sup>       |                       | •                     | LC         | LC         |
| Rougequeue noir                    | +                     | +                     | LC         | LC         |
| Rougequeue à front blanc           | •                     | •                     | NT         | NT         |
| Monticole de roche                 | –                     | •                     | LC         | LC         |
| Monticole bleu                     | •                     | •                     | EN         | EN         |
| Tarier des prés                    | –                     | +                     | VU         | VU         |
| Tarier pâle                        | ++                    | +                     | NT         | NT         |
| Traquet motteux                    | +                     | +                     | LC         | LC         |
| Roitelet à triple bandeau          | •                     | •                     | LC         | LC         |
| Accenteur alpin                    | –                     | •                     | LC         | LC         |
| Accenteur mouchet                  | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Moineau domestique                 | +                     | +                     | LC         | LC         |
| Moineau friquet                    | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Niverolle alpine                   | –                     | •                     | LC         | NT         |
| Pipit des arbres                   | –                     | •                     | LC         | NT         |
| Pipit farlouse                     | --                    | •                     | VU         | VU         |
| Pipit spioncelle                   | +                     | +                     | LC         | LC         |
| Pipit rousseline                   | •                     | •                     | EN         | EN         |
| Bergeronnette printanière          | •                     | •                     | NT         | VU         |
| Bergeronnette des ruisseaux        | •                     | •                     | LC         | LC         |
| Bergeronnette grise                | –                     | •                     | LC         | LC         |
| Pinson des arbres                  | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Grosbec casse-noyaux               | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Roselin cramoisi                   | +                     | •                     | VU         | EN         |
| Bouvreuil piovine                  | –                     | •                     | LC         | LC         |
| Verdier d'Europe                   | –                     | –                     | LC         | NT         |
| Linotte mélodieuse                 | +                     | +                     | NT         | LC         |
| Sizerin flammé                     | •                     | --                    | LC         | LC         |
| Bec-croisé des sapins <sup>2</sup> |                       | •                     | LC         | LC         |
| Chardonneret élégant               | •                     | +                     | LC         | LC         |
| Venturon montagnard                | –                     | •                     | LC         | NT         |
| Serin cini                         | •                     | +                     | LC         | LC         |
| Tarin des aulnes <sup>2</sup>      |                       | •                     | LC         | LC         |
| Bruant proyer                      | --                    | --                    | VU         | CR         |
| Bruant fou                         | +                     | •                     | LC         | LC         |
| Bruant ortolan                     | ---                   | ---                   | CR         | CR         |
| Bruant zizi                        | +                     | ++                    | NT         | NT         |
| Bruant jaune                       | •                     | –                     | LC         | LC         |
| Bruant des roseaux                 | –                     | +                     | VU         | NT         |

<sup>1</sup> Sont comprises les espèces ayant figuré au moins une fois parmi les oiseaux nicheurs réguliers depuis 1990 (c'est-à-dire ayant niché durant 9 de 10 années successives), et pour lesquelles nous disposons des données requises. Hormis les espèces introduites (Cygne tuberculé, Tadorne casarca ou Faisan de Colchide, p. ex.), elles sont au nombre de 179. Concernant le Pic à dos blanc, le Gobemouche à collier et le Moineau cisalpin, aucune estimation n'a pu être faite faute de données.

<sup>2</sup> Période d'observation 1999-2021

<sup>3</sup> Période d'observation 1996-2021

<sup>4</sup> Période d'observation 1995-2021

### Espèces nicheuses irrégulières ou exceptionnelles

Depuis 2000, 26 autres espèces ont niché en Suisse à titre exceptionnel ou à intervalles irréguliers. Leur présence fait l'objet d'une documentation aussi complète que possible (tableau disponible sur Internet sous « Analyses additionnelles »).

### Informations complémentaires

[www.vogelwarte.ch/etat/nidification](http://www.vogelwarte.ch/etat/nidification)

### Bibliographie

Müller, C. (2022): Seltene und bemerkenswerte Brutvögel 2021 in der Schweiz. Ornithol. Beob. 118 (in press).

Knaus, P., S. Antoniazza, V. Keller, T. Sattler, H. Schmid & N. Strebel (2021): Liste rouge des oiseaux nicheurs. Espèces menacées en Suisse. L'environnement pratique n° 2124. Office fédéral de l'environnement (OFEV), Berne, et Station ornithologique suisse, Sempach.

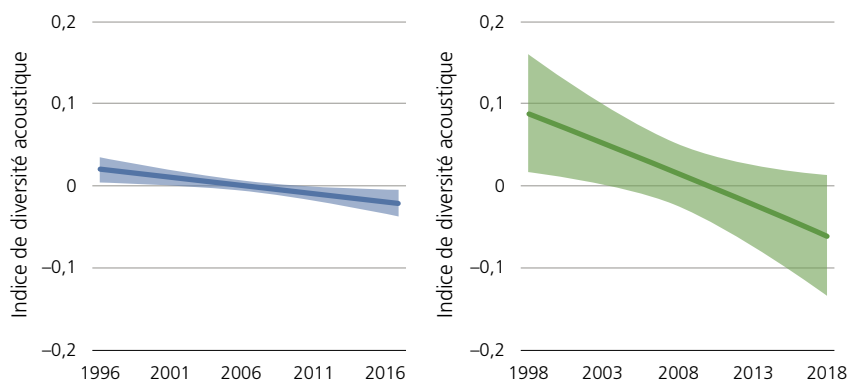
# Diversité acoustique en baisse

Les oiseaux se caractérisent notamment par la diversité de leurs chants. Les chants qui retentissent en même temps créent un univers acoustique spécifique (« soundscape »). Comme les populations d'oiseaux varient avec le temps, les univers acoustiques évoluent également. Mais comment les mesurer? Peut-on identifier des tendances générales dans le temps et l'espace? Une étude internationale à laquelle la Station ornithologique a participé s'est intéressée à ces questions.

## Univers acoustiques recréés

L'étude se fonde sur des données issues de projets de monitoring à long terme menés en Europe et en Amérique du Nord, et relevées par des bénévoles. La Suisse a fourni les résultats du Monitoring des oiseaux nicheurs répandus (MONiR). Grâce aux chants enregistrés sur xeno-canto.org, les univers acoustiques ont été reconstitués jusque dans les années 1990 pour chaque site. Il en a ainsi résulté des univers acoustiques pour plus de 200 000 sites en Europe et en Amérique du Nord, qui ont ensuite été analysés du point de vue de la diversité acoustique. L'analyse a pris en compte non seulement les espèces présentes, mais aussi leur fréquence et leur propension à chanter.

Selon cette étude, la diversité acoustique des chants d'oiseaux a davantage régressé en Europe qu'en Amérique du



Évolution de l'univers acoustique reconstitué en Amérique du Nord (à gauche) et en Europe (à droite) pendant une période de vingt ans.

Nord depuis 1996. En Europe, elle a principalement diminué dans l'ouest et le nord-ouest, tandis qu'elle augmentait par endroits dans le sud et le nord-est du continent.

## Chants d'oiseaux pour se détendre

L'évolution des communautés avifaunistiques durant ces dernières décennies a entraîné un appauvrissement de l'univers acoustique. Parmi les espèces qui ont régressé en Suisse depuis les années 1990 figurent l'Alouette des champs, le Tarier des prés et le Pipit des arbres.

La diversité des chants d'oiseaux n'est pas seulement une expérience pour les observateurs. Elle contribue aussi à la détente du grand public dans la nature. La disparition insidieuse de la diversité acoustique peut donc avoir une

incidence sur le bien-être psychique. Le scénario catastrophe du livre de Rachel Carsons publié en 1962, un « printemps totalement muet », ne se produira pas heureusement à court terme. Cependant, la diminution de la diversité acoustique a d'ores et déjà des répercussions subtiles sur le vécu des êtres humains.

## Informations complémentaires

[www.vogelwarte.ch/etat/nidification](http://www.vogelwarte.ch/etat/nidification)

## Bibliographie

Morrison, C. A. et al. (2021): Bird population declines and species turnover are changing the acoustic properties of spring soundscapes. Nature Communications 12: 6217.



La transformation du paysage influence la composition des communautés d'oiseaux, ce qui change également l'univers acoustique au printemps. Au bout de 15 ans (en 2005 à gauche, en 2020 à droite), les modifications sont déjà perceptibles.



*L'Alouette des champs et son chant caractéristique en vol ont malheureusement disparu ou se sont raréfiés sur bien des sites. Il en résulte une lourde perte pour l'univers acoustique.*



Dans les groupes d'hirondelles virevoltant au-dessus de l'eau, l'Hirondelle rousseline se repère facilement grâce à son croupion roussâtre.

## Passage printanier perturbé

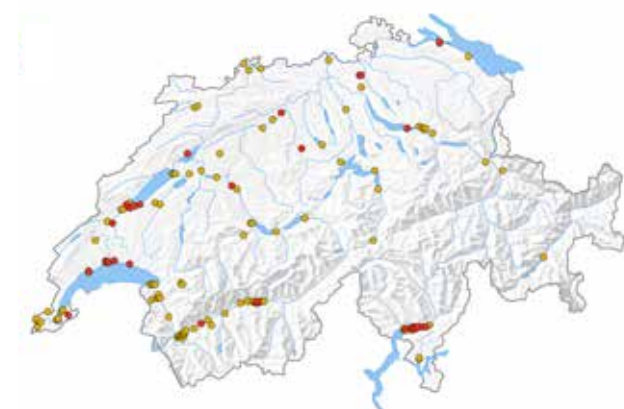
Pratiquement chaque année au printemps, des jours de mauvais temps contraignent de nombreux migrants à faire escale. Ce fut particulièrement le cas au cours du printemps 2021, qui a connu le mois d'avril le plus froid de ces 20 dernières années et le mois de mai le plus frais et le plus humide depuis le début des mesures en 1864. Dans les groupes d'hirondelles qui se rassemblent alors souvent en grand nombre au bord des lacs et cours d'eau à la recherche d'insectes volants, on trouve parfois une ou deux Hirondelles rousselines. Après avoir colonisé la France et l'Italie à partir

des années 1960, cette espèce continue d'avancer vers le nord dans la péninsule Ibérique, le sud de la France et le nord des Balkans. Elle est vue presque chaque printemps en Suisse depuis 2000, avec une tendance générale à l'augmentation malgré des fluctuations périodiques importantes. Le printemps 2021 a connu le plus fort afflux enregistré jusqu'ici : entre le 11 avril et le 5 juin, des Hirondelles rousselines ont été signalées dans plus de 30 carrés kilométriques, alors que la moyenne des cinq dernières années était de 16 carrés. En dehors des plaines valaisannes et tessinoises, où des oiseaux sont

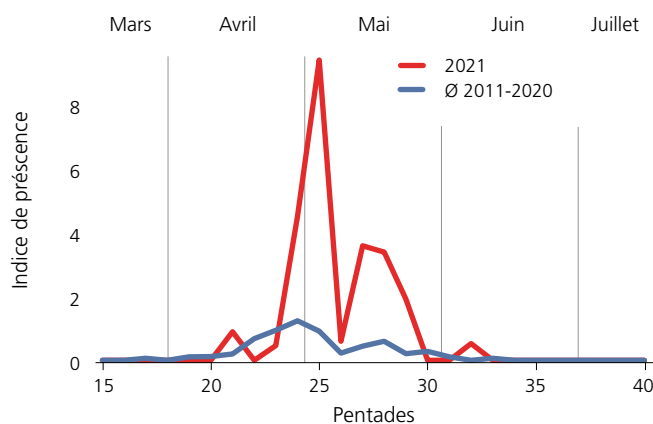
souvent notés plusieurs jours, il est rare de voir les Hirondelles rousselines plus de deux jours au même endroit. L'observation de deux individus six jours de suite en mai 2021 au Neeracherried ZH sort nettement de l'ordinaire.

### Autres records

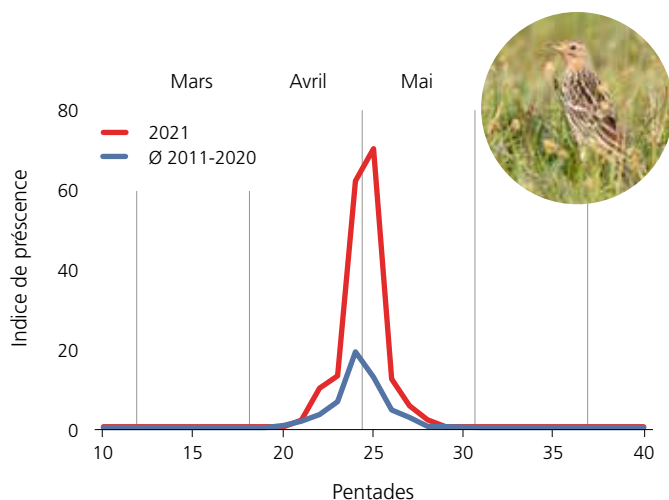
D'autres espèces ont vu leur passage pré-nuptial atteindre des sommets encore inégalés depuis 1990. C'est ainsi que l'indice de présence de la Mouette mélanocéphale s'est révélé 2,5 fois plus élevé que la moyenne des dix années précédentes. Sa présence a été presque



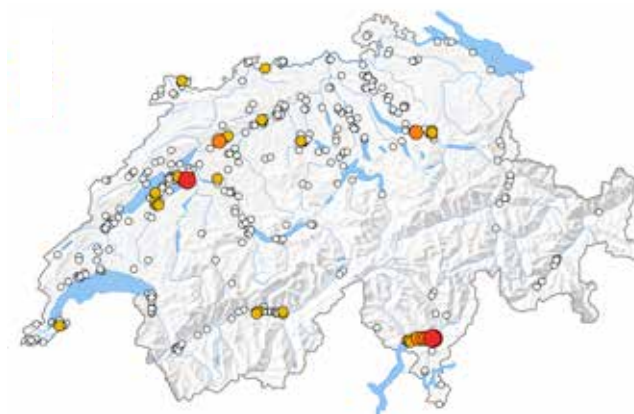
L'Hirondelle rousseline est le plus souvent repérée au bord des lacs et cours d'eau, comme le montre la carte des sites d'observation en 2021 (en orange) et avant 2021 (en jaune).



Selon l'indice de présence, le passage de l'Hirondelle rousseline fut très marqué en 2021 (en rouge) par rapport à la moyenne 2011-2020 (en bleu) ; il s'est concentré comme de coutume en avril et en mai.



En Suisse, le Pipit à gorge rousse est surtout noté au passage pré-nuptial, lequel est concentré entre fin avril et début mai. L'indice de présence de 2021 (en rouge) dépasse largement la moyenne des dix années précédentes (en bleu).



Les Pipits à gorge rousse sont principalement observés sur le Plateau. La carte présente le maximum d'individus par carré kilométrique au printemps 2021, du 11 avril au 17 mai (points jaunes = 1-3 ind., points orange = 4-10 ind., points rouges = 11-14 ind.) et les sites d'observations printaniers antérieurs à 2021 (points blancs).

continue en avril et en mai au Fanel BE et à Préverenges VD, avec des maximums de respectivement 18 individus le 6 mai et 17 individus le 3 mai. Le maximum du printemps a même atteint 33 individus le 26 avril à Yverdon VD. Si de tels groupes sont assez réguliers en automne, ils sont beaucoup plus rares au printemps: on ne connaissait jusqu'ici que quatre données printanières de plus de 15 individus.

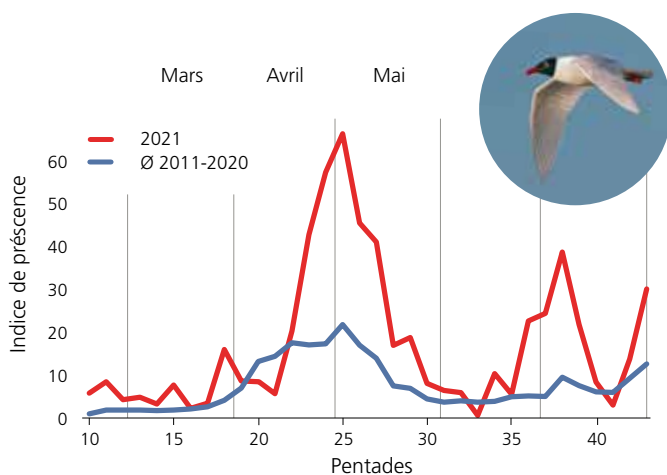
Le Pipit à gorge rousse a aussi connu en 2021 son plus fort passage printanier depuis 1990, avec un nombre de sites d'observation deux fois plus élevé et un indice de présence quatre fois

plus élevé que la moyenne des 10 années précédentes. Identifiée en Suisse pour la première fois en 1951, l'espèce y est régulière au passage printanier et automnal depuis le milieu des années soixante.

### Des inondations mémorables

Suite aux crues de l'été 2021, les rivages inondés sont devenus par endroits des habitats propices aux migrants tels que les limicoles. Ce fut le cas au lac de Sempach LU qui a accueilli entre juillet et septembre un nombre inhabituel de petits échassiers en escale. Alors qu'entre

2001 et 2020, on notait en moyenne sept espèces de limicoles au lac de Sempach entre juillet et septembre, ce ne sont pas moins de 19 espèces qui ont été signalées en 2021. Encore plus impressionnant, la somme des maximums journaliers de toutes les espèces de limicoles entre juillet et septembre était de 3829 en 2021, contre une moyenne de 61 entre 2001 et 2020. Bien qu'issu d'une situation exceptionnelle et par ailleurs dramatique, cet exemple montre que les habitats propices, même éphémères, sont rapidement exploités comme site d'escale par les migrants.



La courbe de l'indice de présence montre le passage très important des Mouettes mélanocéphales au début du mois de mai 2021 (en rouge) par rapport à la moyenne 2011-2020 (en bleu).



Des limicoles tels que Grands Gravelots, Bécasseaux variables et minuscules ainsi que des Sarcelles et d'autres canards ont trouvé des sites d'escale favorables au lac de Sempach durant l'automne 2021.



Les effectifs du Martin-pêcheur d'Europe fluctuent d'une année à l'autre, selon la rigueur des conditions hivernales. Cependant, les pertes sont généralement compensées en peu d'années.

## Toutes les données comptent

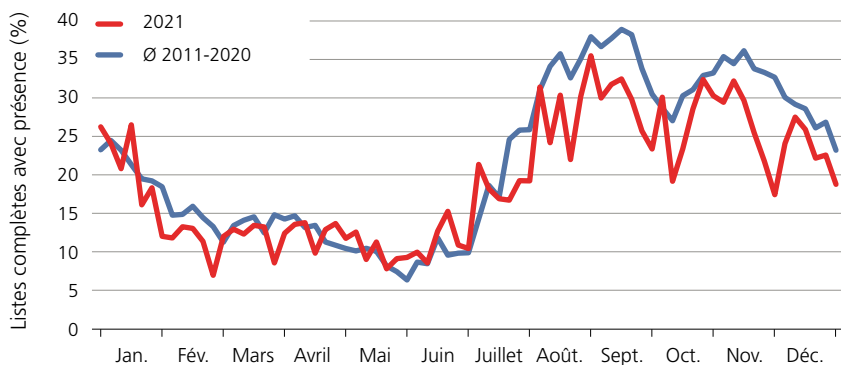
La récolte de données ornithologiques sous forme de listes d'observations complètes apporte de nombreux avantages. Concrètement, cela consiste à noter chaque espèce contactée lors d'une excursion, même s'il s'agit d'une espèce très commune comme la Corneille noire. Les listes complètes documentent non

seulement les espèces vues ou entendues mais aussi les espèces non détectées. Autre avantage, le nombre croissant d'observatrices et d'observateurs n'influence pas les chiffres. Les listes complètes donnent ainsi une représentation réaliste de la présence saisonnière et permettent des comparaisons

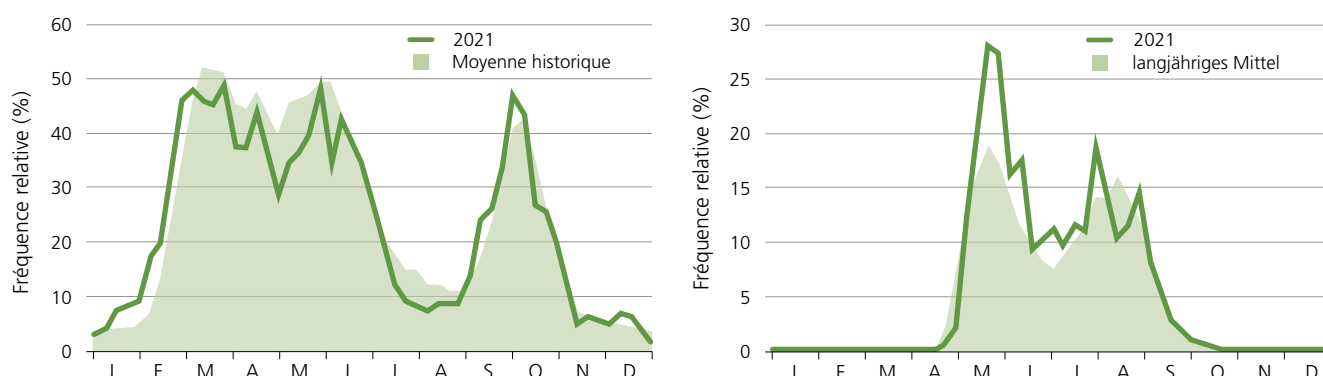
entre les différentes années ou avec les moyennes de plusieurs années.

### Le joyau des lacs et cours d'eau

La phénologie du Martin-pêcheur d'Europe basée sur les données des listes complètes montre une augmentation de la fréquence à partir du mois de juillet, ce qui correspond d'abord à la dispersion des jeunes, puis au passage des migrants qui culmine en septembre. Le deuxième pic, en novembre, est peut-être lié à l'arrivée d'hivernants dont la fréquence diminue ensuite graduellement, probablement en raison de la mortalité hivernale et du retour des oiseaux dans leurs sites de reproduction à partir de février. En comparant la courbe de 2021 par rapport à la moyenne des dix années précédentes, on remarque une fréquence plus faible en février, sans doute liée à la très brève vague de froid qui est venue interrompre une période de températures clémentes. La



Phénologie du Martin-pêcheur selon les données des listes complètes. Les valeurs représentent le pourcentage de listes complètes sur lesquelles le Martin-pêcheur a été signalé.



Basés sur les listes complètes saisies sur [ornitho.ch](http://ornitho.ch), ces graphiques montrent le pourcentage de listes sur lesquelles l'espèce est présente (Grive musicienne à gauche, Pie-grièche écorcheur à droite).

fréquence postnuptiale entre août et décembre est aussi restée en dessous de la moyenne, peut-être en raison d'une mauvaise saison de reproduction liée aux conditions météorologiques difficiles du printemps et de l'été 2021.

### Un trésor d'informations

Depuis peu, le site [ornitho.ch](http://ornitho.ch) a mis en ligne diverses cartes et graphiques donnant des informations sur les espèces de Suisse. On y trouve des diagrammes illustrant la présence spatiale et temporelle, la taille des groupes et la répartition altitudinale des espèces. Les listes d'observations complètes constituent la base des nouveaux graphiques phénologiques. Sur celui de la Grive musicienne, on remarque une arrivée précoce au début de l'année 2021, sans

doute favorisée par la douceur prononcée du mois de février. Chez la Pie-grièche écorcheur, on note un léger retard des arrivées à la fin du mois d'avril 2021. La fréquence dépasse ensuite largement la moyenne en mai, l'espèce ayant été notée sur un peu plus d'une liste sur quatre au lieu d'une liste sur cinq en moyenne. Cet effet est probablement dû à un blocage de la migration lié aux intempéries.

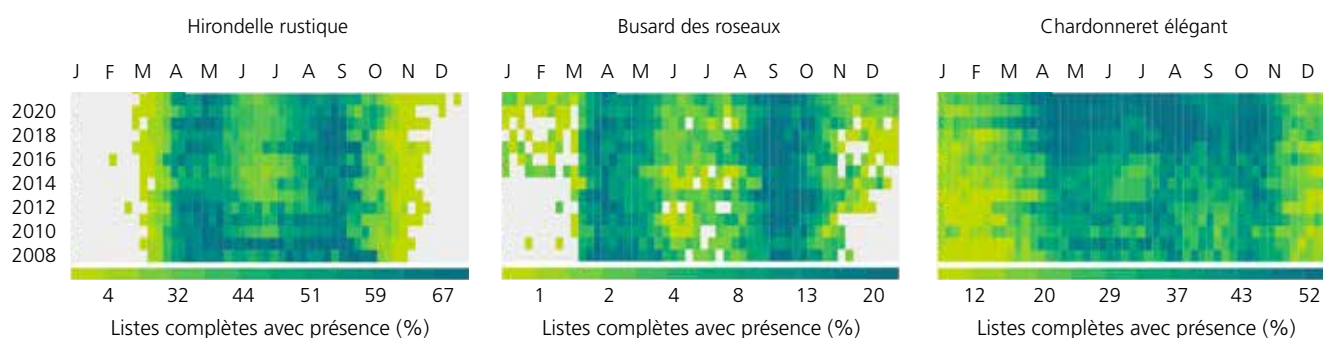
À côté de ces graphiques, un autre type d'illustration permet de comparer les fréquences non seulement d'une semaine à l'autre mais aussi d'une année à l'autre. Chez l'Hirondelle rustique, on perçoit sur ce diagramme une tendance à arriver un peu plus tôt au printemps et à repartir un peu plus tard en automne. C'est encore beaucoup plus

net chez le Busard des roseaux, avec un allongement de la présence en fin d'automne et début d'hiver à partir de 2012 et des observations hivernales plus ou moins régulières à partir de 2015. Chez le Chardonneret élégant, on remarque que les fréquences hivernales ont tendance à augmenter au fil des ans.

Ces graphiques mis à jour en temps réel permettent d'explorer de nombreux aspects de la vie des oiseaux en Suisse, en suivant par exemple la courbe de l'arrivée printanière des migrants et en la comparant aux moyennes historiques.

### Informations complémentaires

[www.vogelwarte.ch/etat/migration](http://www.vogelwarte.ch/etat/migration)



Sur ce type de diagramme, la fréquence relative de l'espèce, c'est-à-dire le pourcentage de listes complètes sur lesquelles l'espèce est présente est représenté par un carré vert plus ou moins foncé. Plus le carré est foncé, plus la fréquence est élevée. Chaque carré donne la valeur de la fréquence calculée sur une semaine. Les zones grises représentent les semaines pendant lesquelles l'espèce n'a pas été signalée sur les listes complètes.

# L'Élanion blanc se rapproche

Largement distribué de l'Afrique à l'Asie du Sud-Est, en passant par le sous-continent indien, l'Élanion blanc atteint en Europe la marge nord-ouest de sa répartition. Colonisateur récent probablement venu d'Afrique du Nord, il s'est installé dans la péninsule Ibérique dans les années 1960 puis en France dans les années 1990. Le deuxième atlas des oiseaux nicheurs européens montre que l'aire de nidification a continué de s'étendre entre autres dans le sud-ouest de la France, où la dernière estimation fait état d'une population de 200 à 250 couples. Une dynamique d'expansion similaire est aussi notée au Moyen-Orient, où l'espèce a colonisé Israël dans les années 2000 puis le sud-est de la Turquie dans les années 2010.

Essentiellement sédentaire, l'Élanion blanc vagabonde régulièrement à grande distance de ses lieux de reproduction, comme l'attestaient déjà plusieurs données du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe centrale. La première observation en Suisse remonte à 1990. Depuis, l'Élanion a été observé à 43 reprises et chaque année depuis 2014. La répartition temporelle des mentions donne une idée de l'accélération du mouvement avec 2 données dans les années 1990, 5 dans les années

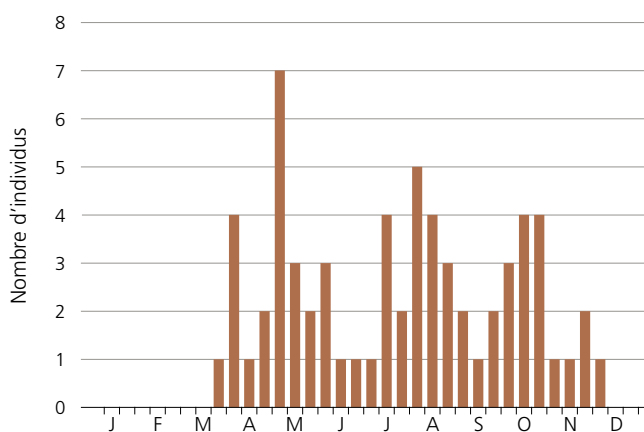
2000, 18 dans les années 2010, 10 en 2020 et au moins 8 en 2021. La phénologie montre trois pics, en avril-mai, en août et en octobre, comme cela a aussi été constaté en Allemagne et ailleurs en Europe, en dehors de ses lieux de reproduction. La plupart du temps, l'Élanion ne s'attarde guère chez nous, restant seulement un ou deux jours au même endroit. Néanmoins, deux oiseaux ont séjourné longuement en Suisse, l'un à Laconnex GE entre août et novembre 2008 et l'autre dans le Grand Marais BE/FR entre mai et juillet 2020. Les excursions lointaines se sont aussi multipliées en Allemagne, où l'on dénombre 51 observations entre 2010 et 2019 dont pas moins de 18 en 2019. Cette année-là, une tentative de reproduction a même été observée près de Cuxhaven, dans le nord du pays. Dans le cadre de la dynamique d'expansion actuelle, probablement favorisée par le réchauffement climatique, il n'est pas du tout exclu que ce grand amateur de micromammifères s'installe bientôt en Suisse.

## Commission de l'avifaune suisse

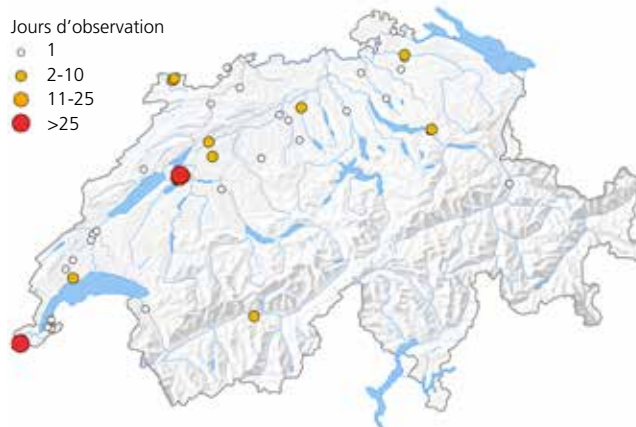
La Commission de l'avifaune suisse (CAVS), dont le secrétariat est assuré par la Station ornithologique suisse, réunit un groupe d'experts indépendants qui a pour mission principale d'examiner si les observations ornithologiques inhabituelles sont suffisamment documentées pour être prises en considération dans la littérature scientifique. Cela concerne des espèces rares en Suisse, comme l'Élanion blanc, ainsi que des espèces plus communes, observées à une date ou dans un lieu inhabituels, ou encore des espèces qui nichent pour la première fois en Suisse. En l'absence de preuves photographiques, de vidéos ou d'enregistrements sonores, la documentation repose essentiellement sur un rapport contenant une description détaillée de l'oiseau observé. Les données non soumises à la CAVS mais publiées sur internet avec photos, vidéos ou enregistrements sonores sont aussi examinées par la CAVS et publiées sous le nom du site internet concerné. Un rapport annuel est publié en allemand dans « Ornithologischer Beobachter » et en français dans « Nos Oiseaux ».

## Informations complémentaires

[www.vogelwarte.ch/cavs](http://www.vogelwarte.ch/cavs)



Phénologie de l'Élanion blanc en Suisse depuis la première observation en 1990: trois observations sur quatre ont été réalisées en avril-mai, août ou octobre.



L'Élanion blanc a été noté un peu partout sur le Plateau et dans le Jura, mais il ne s'aventure guère dans les Alpes (seulement 3 mentions).



*L'Élanion blanc peut nicher plusieurs fois par année et presque à n'importe quelle période. En Israël, il est même capable de nicher quatre à cinq fois par année.*



En janvier 2022, le lac de Constance accueillait de loin le plus grand nombre de Canards pilets (environ 1200 individus). Les effectifs hivernaux de cette espèce connaissent aussi une évolution positive dans le reste de la Suisse.

## Tendances contradictoires chez les oiseaux d'eau

En novembre 2021, le résultat global pour la Suisse, parties étrangères du lac Léman et du lac de Constance comprises, a été le troisième plus faible (420 000 individus) depuis le début des recensements en 1991. Seules les années 2019 et 2020 avaient fourni des chiffres encore plus bas. Le recul des effectifs de janvier s'est encore nettement accentué au cours des cinq dernières années.

### Peu de surprises chez les hivernants

En janvier 2022, seuls 430 000 individus ont été dénombrés, c'est-à-dire à peine plus d'oiseaux que deux mois plus tôt. Les valeurs les plus basses de janvier enregistrées chez le Fuligule morillon (82 000 ind.), le Fuligule milouin (48 000 ind.) et le Canard colvert (35 000 ind.) sont comparables aux chiffres de 1970. Chez la Mouette rieuse (43 000 ind.) et peut-être aussi la Foulque (86 000 ind.),

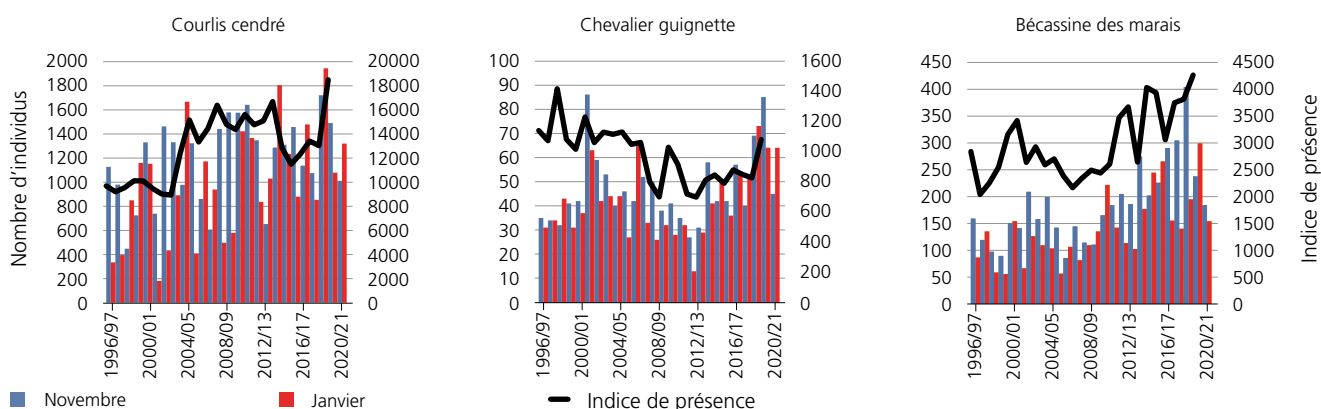
les diminutions des dernières décennies semblent s'être un peu atténuées. Un nivellement apparaît également en ce qui concerne les accroissements observés ces dernières années chez la Nette rousse (33 000 ind.) et le Grèbe à cou noir (5300 ind.). En revanche, les effectifs de janvier des oiseaux hivernant principalement au lac de Constance affichent une tendance positive persistante: Canard siffleur (4000 ind.) et Canard

|                       | Novembre 2021 | Janvier 2022 |
|-----------------------|---------------|--------------|
| Huîtrier pie          | 1             | 0            |
| Vanneau huppé         | 29            | 16           |
| Courlis cendré        | 1008          | 1317         |
| Barge à queue noire   | 0             | 3            |
| Chevalier arlequin    | 1             | 0            |
| Chevalier aboyeur     | 3             | 1            |
| Chevalier culblanc    | 19            | 14           |
| Chevalier guignette   | 45            | 64           |
| Bécassine des marais  | 185           | 155          |
| Bécasseau variable    | 36            | 4            |
| Phalarope à bec large | 1             | 0            |

Nombre de limicoles dénombrés en Suisse lors du recensement 2021/22 (parties étrangères du lac de Constance et du Léman comprises).



À l'occasion du recensement de novembre 2021, le Chevalier culblanc a été observé sur non moins de 12 secteurs.



Évolution des effectifs des trois limicoles recensés depuis l'hiver 1996/97 sur la base des résultats du recensement des oiseaux d'eau (échelle de gauche) et de l'indice de présence (échelle de droite). Le Courlis cendré et la Bécassine des marais présentent une tendance globale positive; le bilan est moins clair en ce qui concerne le Chevalier guignette.

pilet (1600 ind.) de même que Gallinule poule-d'eau (1200 ind.) et Tadorne casarca (1600 ind.). Chez ces deux dernières espèces, le résultat de janvier 2022 a constitué un nouveau record. Avec 2500 individus en novembre 2021, l'Oie cendrée a aussi établi un nouveau record.

Des effectifs de janvier exceptionnellement bas ont été enregistrés chez l'Eider à duvet (25 ind.), en régression depuis plusieurs années, le Goéland brun (7 ind.), rare de toute façon, ainsi que le Grand Cormoran (4400 ind.), qui présente son plus faible résultat depuis les années 1980. Certes, les effectifs globaux sont en régression, mais les tendances positives l'emportent au niveau des différentes espèces (voir p. 30). Plusieurs hivernants plutôt rares tels que Cygne chanteur, Cygne de Bewick, Grande Aigrette et Grèbe à cou noir sont en progression depuis quelques années.

### Première vue d'ensemble des limicoles

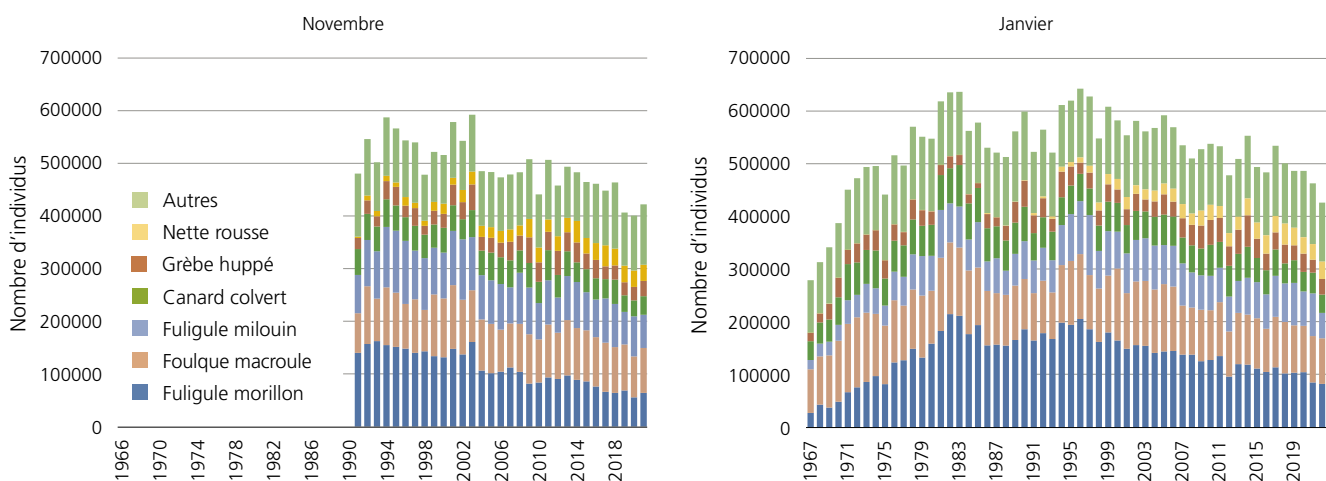
Du côté des limicoles, le Courlis cendré, le Chevalier guignette et la Bécassine des marais sont pris en compte dans le recensement des oiseaux d'eau depuis déjà la saison 1996/97. Tandis que ces trois espèces hivernent régulièrement chez nous, les autres sont principalement de passage en automne et au printemps. Cependant, un climat plus clément pourrait favoriser l'hivernage de quelques espèces supplémentaires. Pour ne pas ignorer cette évolution potentielle, le recensement des oiseaux d'eau inclut l'ensemble des limicoles depuis la saison 2021/22. Comme ils étaient déjà enregistrés dans le recensement des oiseaux d'eau au lac de Constance et dans certains pays voisins, il en a résulté une homogénéisation de l'ensemble des espèces prises en considération. À l'instar d'autres espèces

recensées, les limicoles séjournent également en dehors des plans d'eau, par exemple sur des prairies inondées. Les résultats du recensement devraient donc être inférieurs aux effectifs globaux, mais ils fournissent des indications sur l'évolution relative des effectifs.

Hormis le Courlis cendré, le Chevalier guignette et la Bécassine des marais, sept limicoles supplémentaires ont été intégrés dans le recensement de novembre et cinq dans celui de janvier. Il sera très intéressant de suivre l'évolution des effectifs hivernaux de ces espèces au cours des années à venir.

### Informations complémentaires

[www.vogelwarte.ch/etat/hiver](http://www.vogelwarte.ch/etat/hiver)



Évolution des effectifs d'oiseaux d'eau en Suisse (y compris zones limitrophes) depuis le début des recensements, en novembre 1991 et en janvier 1967.



La Grande Aigrette dans son plumage d'apparat reste un spectacle rare dans notre pays. Hormis sa base de couleur claire, le bec devient foncé durant la période de reproduction, et les pattes sont rougeâtres.

## La Grande Aigrette, une visiteuse de charme

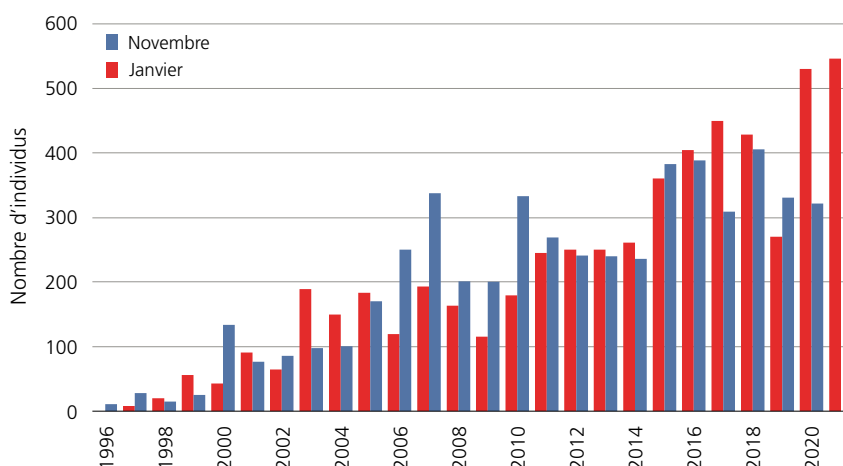
La Grande Aigrette est l'espèce de Héron la plus répandue dans le monde. Elle se subdivise en quatre sous-espèces et niche sur tous les continents excepté l'Antarctique, colonisant principalement les zones tempérées, subtropicales et tropicales. De vastes régions d'Europe orientale font partie de sa

zone de reproduction; dans le reste de l'Europe, en revanche, elle niche de façon très dispersée. La première nidification en Suisse a eu lieu en 2013, à Chevroux, sur la rive sud du lac de Neuchâtel. Depuis lors, plusieurs tentatives de nidification ou parades nuptiales ont été observées, mais sans succès. La Grande

Aigrette affectionne les roselières situées au bord des lacs et des rivières ainsi que les zones humides peuplées d'arbres et de buissons.

### Victime de la mode

L'absence de la Grande Aigrette dans une grande partie de l'Europe occidentale

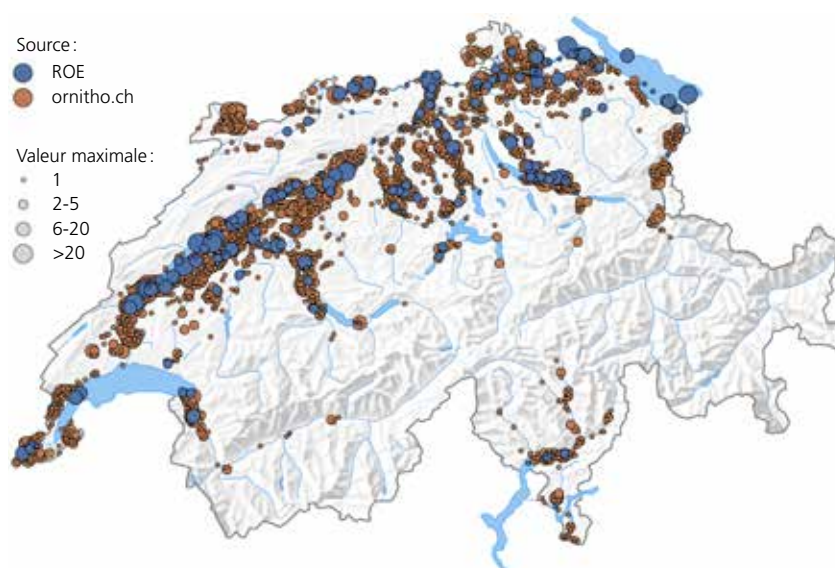


Les résultats des recensements d'oiseaux d'eau attestent une augmentation constante des Grandes Aigrettes hivernantes.

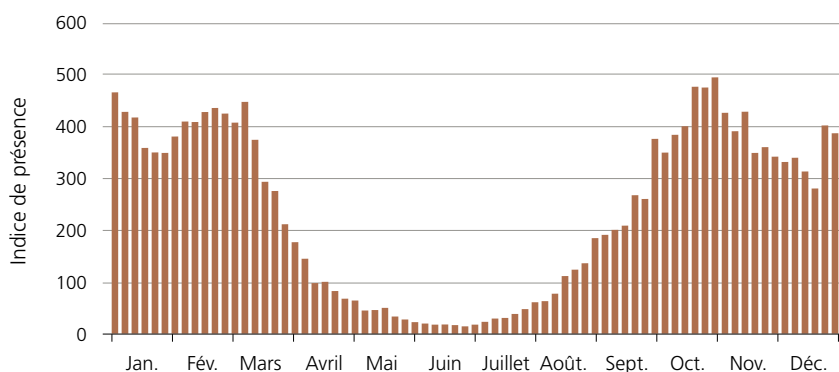


La mode au XIX<sup>e</sup> siècle : des centaines de milliers voire des millions d'oiseaux en furent victimes.

s'explique par la persécution dont elle a fait l'objet, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque ses plumes blanches jouissaient d'une grande popularité en tant qu'ornement vestimentaire (chapeaux de dame, en particulier). Les ailes ou même des oiseaux entiers empaillés servaient d'accessoires. Diverses espèces, dont des hérons comme la Grande Aigrette ou l'Aigrette garzette, étaient abattues à cet effet. Dans certaines régions de sa zone de distribution, cette persécution massive entraîna l'extinction de l'espèce. Au début du XX<sup>e</sup> siècle grandit la conscience des répercussions dévastatrices de ces extravagances de la mode. Peu à peu, les espèces affectées furent mises sous protection. Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les effectifs se sont progressivement redressés. Actuellement, les effectifs nicheurs en Europe se situent vers 40 000-65 000 couples, dont 85 %



À basse altitude, la Grande Aigrette est un hivernant très répandu des deux côtés des Alpes. La figure représente les observations de janvier durant la période 2018-2022. La taille des points indique la valeur maximale par secteur de recensement des oiseaux d'eau ou le nombre maximal indiqué sur ornitho.ch par carré kilométrique.



La Grande Aigrette est fréquente chez nous d'août à mars, mais rare durant les mois d'été.



Les Grandes Aigrettes hivernantes sont d'habiles chasseuses de micromammifères; elles recherchent souvent leur nourriture dans les terres cultivées.

vivent en Russie, en Ukraine, en Biélorussie et en Hongrie. Ce redressement a également donné lieu à une expansion vers le nord et l'ouest. Entre 1980 et 2012, l'espèce est apparue comme oiseau nicheur dans treize pays européens. La colonisation de nouvelles zones de reproduction a généralement été précédée d'un net accroissement des effectifs hivernaux.

### Augmentation des effectifs en hiver

En Suisse également, les effectifs hivernaux ne cessent de croître. À cet égard, la hausse observée dans les résultats des recensements d'oiseaux d'eau est impressionnante: les chiffres avoisinent aujourd'hui 500 individus. Comme la Grande Aigrette séjourne aussi à l'écart des plans d'eau, le recensement ne dénombre qu'une partie des individus hivernants. Les effectifs hivernaux réels devraient donc s'avérer nettement supérieurs.

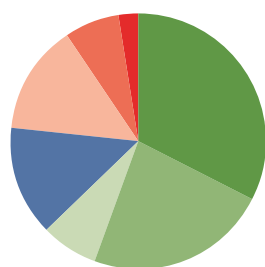
En dépit de cet accroissement constant, l'espèce n'est pas encore parvenue à s'établir en Suisse à titre d'oiseau nicheur. Cela pourrait notamment s'expliquer par le manque de sites de nidification potentiels, dans la mesure où les roselières vastes et intactes se font rares.

## Oiseaux d'eau hivernant en Suisse

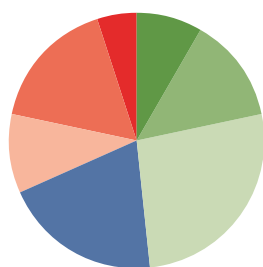
Situation et évolution des effectifs d'oiseaux d'eau ayant hiverné en Suisse (parties étrangères du lac de Constance et du lac Léman comprises) durant la période complète d'observation (1967-2022) et au cours des 20 dernières années (2003-2022). Les tendances se fondent sur les chiffres de janvier. Une tendance +++ ou --- signifie une variation supérieure au facteur 5 ; une tendance ++ ou -- signifie une variation située entre les facteurs 2 et 5 ; et une tendance + ou - signifie une variation inférieure au facteur 2. Le signe • indique qu'aucune variation statistiquement significative n'a été constatée, ce qui peut aussi survenir en cas d'effectifs fortement fluctuants.

| Espèce             | Effectifs<br>Novembre<br>2021 | Effectifs<br>Janvier<br>2022 | Tend.<br>1967–<br>2022 | Tend.<br>2003–<br>2022 |
|--------------------|-------------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------|
| Cygne tuberculé    | 7 163                         | 8 069                        | +                      | +                      |
| Cygne chanteur     | 832                           | 60                           | +++                    | ++                     |
| Cygne de Bewick    | 24                            | 6                            |                        | ++                     |
| Bernache nonnette  | 6                             | 5                            |                        | –                      |
| Bernache du Canada | 5                             | 5                            |                        | --                     |
| Oie cendrée        | 1 434                         | 2 464                        | +++                    | ++                     |
| Oie des moissons   | 7                             | 0                            | ---                    | ---                    |
| Oie rieuse         | 2                             | 1                            | ++                     | --                     |
| Harelde boréale    | 1                             | 0                            | •                      | --                     |
| Eider à duvet      | 25                            | 31                           | –                      | --                     |
| Macreuse brune     | 37                            | 23                           | ++                     | •                      |
| Macreuse noire     | 0                             | 0                            | •                      | +++                    |
| Garrot à œil d'or  | 3 076                         | 774                          | --                     | --                     |
| Harle piette       | 21                            | 5                            | --                     | --                     |
| Harle bièvre       | 5 202                         | 4 022                        | ++                     | +                      |
| Harle huppé        | 81                            | 58                           | ++                     | •                      |
| Ouette d'Égypte    | 151                           | 168                          |                        | +++                    |
| Tadorné de Belon   | 24                            | 6                            | +++                    | +                      |
| Tadorné casarca    | 1 610                         | 621                          |                        | +++                    |
| Canard mandarin    | 63                            | 91                           |                        | •                      |
| Nette rousse       | 32 823                        | 30 795                       | +++                    | +                      |
| Fuligule milouin   | 48 387                        | 62 995                       | ++                     | •                      |
| Fuligule nyroca    | 56                            | 70                           | +++                    | ++                     |
| Fuligule morillon  | 82 414                        | 63 852                       | ++                     | –                      |
| Fuligule milouinan | 14                            | 7                            | --                     | ---                    |
| Sarcelle d'été     | 0                             | 1                            | •                      | ---                    |
| Canard souchet     | 834                           | 1 865                        | +++                    | •                      |
| Canard chipeau     | 7 464                         | 15 559                       | +++                    | +                      |
| Canard siffleur    | 3 985                         | 2 853                        | +++                    | ++                     |
| Canard colvert     | 34 659                        | 35 537                       | –                      | –                      |
| Canard pilet       | 1 563                         | 1 525                        | +++                    | +                      |

| Espèce                  | Effectifs<br>Novembre<br>2021 | Effectifs<br>Janvier<br>2022 | Tend.<br>1967–<br>2022 | Tend.<br>2003–<br>2022 |
|-------------------------|-------------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------|
| Sarcelle d'hiver        | 8 984                         | 10 468                       | +                      | +                      |
| Grèbe castagneux        | 3 453                         | 3 485                        | –                      | •                      |
| Grèbe jougris           | 10                            | 6                            | •                      | --                     |
| Grèbe huppé             | 29 624                        | 28 799                       | +                      | •                      |
| Grèbe esclavon          | 12                            | 7                            | ++                     | ++                     |
| Grèbe à cou noir        | 5 301                         | 4 042                        | ++                     | ++                     |
| Gallinule poule-d'eau   | 1 128                         | 1 175                        |                        | +                      |
| Foulque macroule        | 86 154                        | 85 518                       | –                      | –                      |
| Plongeon catmarin       | 11                            | 14                           | +++                    | •                      |
| Plongeon arctique       | 74                            | 98                           | +++                    | +                      |
| Plongeon imbrin         | 0                             | 1                            | +++                    | •                      |
| Butor étoilé            | 15                            | 3                            |                        | •                      |
| Héron cendré            | 1 642                         | 1 657                        | ++                     | +                      |
| Grande Aigrette         | 442                           | 390                          |                        | +++                    |
| Grand Cormoran          | 4 411                         | 6 571                        | +++                    | •                      |
| Courlis cendré          | 1 317                         | 1 008                        |                        | +                      |
| Bécassine des marais    | 155                           | 185                          |                        | ++                     |
| Chevalier guignette     | 64                            | 45                           |                        | +                      |
| Mouette pygmée          | 2                             | 10                           | •                      | --                     |
| Mouette rieuse          | 43 053                        | 37 707                       | –                      | –                      |
| Mouette mélanocéphale   | 2                             | 6                            | +++                    | +++                    |
| Goéland cendré          | 1 440                         | 133                          | –                      | --                     |
| Goéland brun            | 7                             | 19                           | •                      | –                      |
| Goéland argenté         | 4                             | 8                            |                        | --                     |
| Goéland leucophaea      | 3 396                         | 5 856                        |                        | +                      |
| Goéland pontique        | 77                            | 71                           |                        |                        |
| Goéland marin           | 4                             | 0                            | ++                     | •                      |
| Goéland indéterminé     | 1 064                         | 864                          |                        |                        |
| Martin-pêcheur d'Europe | 251                           | 431                          |                        | +                      |
| Cinacle plongeur        | 981                           | 958                          |                        | +                      |
| Bergeronnette d. ruiss. | 798                           | 884                          |                        | +                      |



Tendance 1967–2022  
(44 espèces)



Tendance 2002–2022  
(60 espèces)

- +++ Accroissement d'un facteur > 5
- ++ Accroissement d'un facteur entre 2 et 5
- + Accroissement d'un facteur < 2
- Non significatif ou fluctuant
- Diminution d'un facteur < 2
- Diminution d'un facteur entre 2 et 5
- Diminution d'un facteur > 5

Sur le long terme, une majorité des espèces affichent un accroissement des effectifs hivernaux. Les hausses relatives les plus marquées durant les 20 dernières années ont été enregistrées chez l'Ouette d'Égypte, la Grande Aigrette, le Tadorné casarca et l'Oie cendrée.

### Informations complémentaires

[www.vogelwarte.ch/etat/hiver](http://www.vogelwarte.ch/etat/hiver)



*En janvier 2022, les effectifs de Fuligule milouin en Suisse (environ 48 000 individus) étaient aussi faibles qu'au début des années 1970.*



Le Pigeon colombin affiche une évolution positive de ses effectifs depuis quelques années, non seulement en Suisse, mais aussi au Danemark, en Allemagne et en Tchéquie.

# Les gagnants et les perdants chez les oiseaux nicheurs d'Europe centrale

Les paysages actuels résultent en grande partie de l'activité humaine. De même, le climat est de plus en plus impacté par l'être humain. Ces facteurs exercent une grande influence sur la distribution et l'évolution des effectifs d'oiseaux nicheurs. Selon les circonstances géographiques et politiques, l'intensité des modifications environnementales varie d'un pays à l'autre. Ainsi, des différences géographiques sont également à prévoir au niveau de l'évolution des effectifs d'oiseaux. Dans les pays de l'ancien bloc de l'Est, par exemple, les espèces agricoles n'ont présenté des reculs massifs qu'après l'adhésion à l'UE, alors que les effectifs se situaient déjà à un niveau nettement inférieur à l'époque en Europe occidentale.

## Tendances nationales en Europe centrale

Une publication récente à laquelle la Station ornithologique a pris part a comparé les évolutions d'effectifs d'oiseaux nicheurs entre les pays voisins d'Europe centrale (Danemark,

| Gagnants                 | Perdants             |
|--------------------------|----------------------|
| Pigeon colombin          | Perdrix grise        |
| Pic noir                 | Vanneau huppé        |
| Pic épeiche              | Alouette des champs  |
| Grand Corbeau            | Hypolaïs icterine    |
| Corneille noire/mantelée | Fauvette des jardins |
| Mésange bleue            | Pouillot fitis       |
| Fauvette à tête noire    | Pouillot siffleur    |
| Pouillot véloce          | Gobemouche gris      |
|                          | Pipit farlouse       |
|                          | Pipit des arbres     |

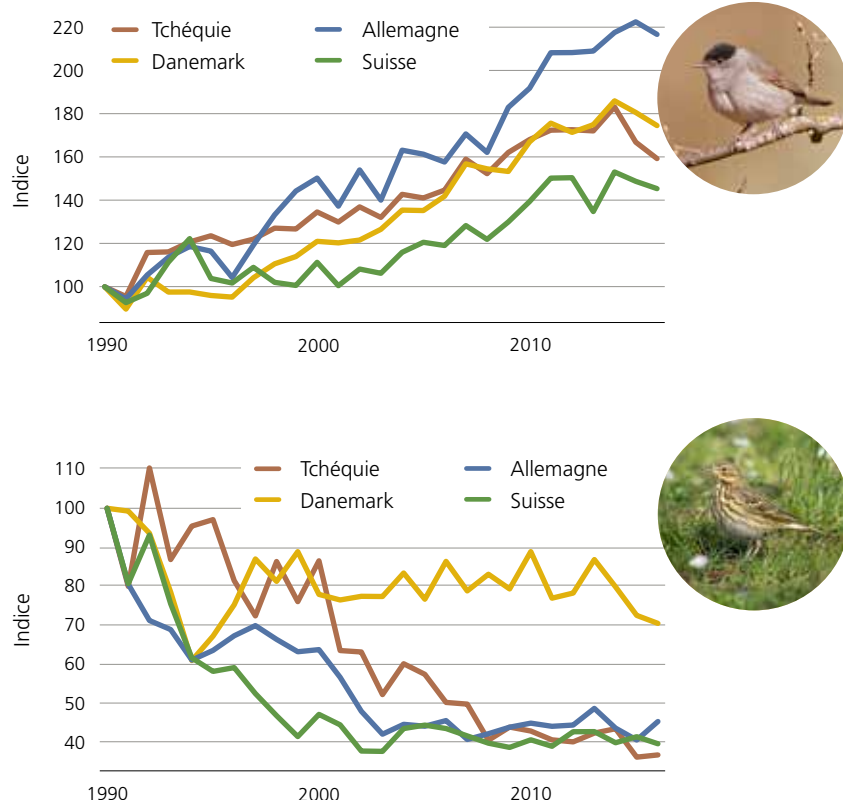
Espèces ayant présenté une évolution positive ou négative de leurs effectifs durant la période 1990-2016 au Danemark, en Allemagne, en Tchéquie et en Suisse.

Allemagne, Tchéquie) et la Suisse durant la période 1990-2016. Au total, 109 espèces ont été prises en compte, des données étant disponibles dans les quatre pays pour 66 d'entre elles. L'étude a examiné à la loupe les corrélations éventuelles entre les caractéristiques écologiques des différentes espèces et l'évolution de leurs effectifs au plan national et international. Les facteurs écologiques pris en considération étaient la préférence en matière de milieu (forêt ou terres

cultivées), l'étendue de la niche (spécialistes ou généralistes), le comportement migratoire ainsi que la préférence par rapport à la température. Ce dernier facteur se réfère à la température moyenne de la zone de reproduction d'une espèce ; il en résulte donc des valeurs plus élevées pour les espèces méridionales que pour les espèces septentrionales ou alpines.

La majeure partie des espèces présentant des tendances régressives se trouvaient au Danemark et celle des

espèces affichant des tendances positives, en Suisse. En Tchéquie et en Suisse notamment, les migrateurs au long cours présentaient en moyenne des tendances nettement plus négatives que les migrateurs à courte distance et les oiseaux sédentaires. Les espèces agricoles montraient des tendances plus négatives que les espèces sylvoles; cette tendance était particulièrement manifeste durant la période considérée en Tchéquie, pays de l'ancien bloc de l'Est. Les espèces privilégiant les températures élevées et celles occupant une niche écologique plus large présentaient des tendances plus positives dans tous les pays. De même, les espèces sylvoles figuraient plutôt parmi les gagnants. En revanche, les effectifs des espèces hivernant au sud du Sahara, privilégiant les températures fraîches (dans la zone de reproduction) ou présentes sur les terres cultivées présentent partout des évolutions négatives. Huit espèces affichaient un accroissement des effectifs dans les quatre pays durant la période d'observation et dix, une évolution négative.



Alors que la Fauvette à tête noire a progressé dans les quatre pays étudiés, les effectifs de Pipit des arbres se sont montrés partout régressifs.

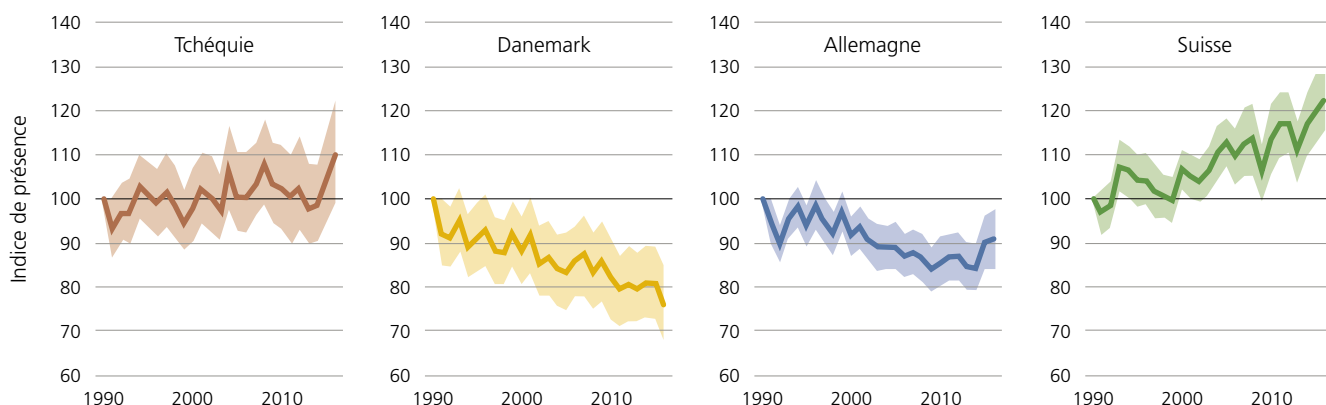
### Bilan positif pour la Suisse grâce aux espèces sylvoles

La bonne position de la Suisse pourrait avoir plusieurs raisons. Les pertes les plus lourdes subies en zone cultivée avaient déjà eu lieu avant 1990 chez de nombreuses espèces. En outre, l'agriculture a mis en œuvre de plus en plus de mesures propices à la biodiversité. Ceci a contribué à un revirement

de tendance, durant la période d'observation, chez diverses espèces telles que la Pie-grièche écorcheur. La forêt a vieilli dans l'ensemble et s'est enrichie de bois mort; de plus, sa surface totale s'est accrue en Suisse.

### Bibliographie

Bowler, D., R. L. Richter, D. ESKILDSEN, J. Kamp, C. M. Moshøj, J. Reif, N. Strebel, S. Trautmann & P. Voříšek (2021): Geographic variation in the population trends of common breeding birds across central Europe. *Basic and Applied Ecology* 56: 72–84.



Évolution relative combinée des effectifs (médiane et intervalle de confiance de 95%) des 66 espèces présentant des données dans les quatre pays. Année de référence: 1990.

# Un grand merci pour les longues années d'engagement

Le présent rapport est dédié aux collaboratrices et collaborateurs bénévoles de la Station ornithologique. Nombre d'entre eux s'engagent déjà depuis des décennies au travers d'observations occasionnelles, de comptages, de cartographies et de relevés spéciaux dans le cadre de la surveillance de notre avifaune. C'est grâce à cette collaboration sans relâche des plus de 2000 ornithologues de terrain qu'un tel rapport est possible.

Les recensements d'oiseaux d'eau constituent le programme de surveillance le plus ancien. Sans le formidable engagement de nombreuses personnes enthousiastes, qui défient le vent et les intempéries le long des lacs et des rivières, nous ne disposerions pas aujourd'hui d'un savoir aussi étendu. Seul un petit nombre de personnes ont participé depuis 1967 jusqu'à ce jour aux recensements nationaux des oiseaux d'eau. En fait partie Walter Gabathuler, responsable du secteur de recensement qui s'étend de Rheineck à l'embouchure du Rhin dans le lac de Constance. Pendant plus de 60 ans, Walter Gabathuler s'est engagé, enthousiaste, dans les excursions de l'association locale de protection des oiseaux et les recensements d'oiseaux d'eau; ces derniers ont commencé au lac de Constance dès l'hiver 1961/62 et, depuis lors, huit recensements se déroulent chaque milieu de mois de septembre à avril. D'innombrables bénévoles ont pu profiter du savoir de cet ancien enseignant, car il a toujours effectué les recensements d'oiseaux d'eau avec une équipe de six à huit personnes.

Les compilations et analyses de données régionales et locales ont autant d'importance que la consignation consciencieuse des observations et les comptages. Ces synthèses témoignent du savoir local étendu des ornithologues. Dans le cas des espèces rares d'oiseaux nicheurs précisément, par exemple du dénombrement des



*En janvier, environ 3500 Grèbes castagneux sont dénombrés chaque année en Suisse. Ils séjournent volontiers dans les zones d'eau peu profondes, sur les cours d'eau (tels que le Vieux Rhin) ainsi que dans les bassins portuaires.*

familles de canards et des nicheurs en colonies, ce genre de rapport et de tableau s'avère extrêmement précieux et facilite l'établissement des synthèses nationales. Kurt Anderegg compte parmi les personnes qui synthétisent depuis longtemps de manière exemplaire les observations. Depuis 1981, cet ancien enseignant publie les rapports ornithologiques annuels de Rapperswil-Jona. En 2001, il a consigné dans quatre grands dossiers la « Vogelwelt von Rapperswil-Jona 1960-2000 », qu'il complète en permanence depuis son achèvement. Ancien rédacteur en chef du magazine « Tierwelt », et auteur de trois livres, il a l'habitude d'écrire sur les oiseaux. Par ailleurs, Kurt Anderegg est également un pionnier de la protection de la nature, dans la mesure où il est à l'origine de l'îlot de gravier situé près de la digue de Rapperswil. Cette île a été créée en guise de compensation, dans le cadre de la construction de la passerelle en bois,

et sert depuis de site d'escale et de reproduction à d'innombrables oiseaux d'eau, échassiers et laridés.

Nous remercions cordialement tous nos collaborateurs et collaboratrices pour l'engagement sans relâche qu'ils montrent, pour certains, depuis des décennies ! Nous remercions de leur excellente collaboration, notamment lors des recensements d'effectifs nicheurs et d'oiseaux d'eau, les organisations partenaires locales, régionales, nationales et internationales. Nous remercions également les photographes de leurs nombreuses et magnifiques photos. Un remerciement cordial est également adressé au personnel de Biologie S.à.r.l. pour leur engagement infatigable dans le cadre de ornitho.ch.



Le Goéland marin est un hivernant rare en Suisse. L'oiseau ici reproduit se repose sur l'îlot de gravier près de Rapperswil (SG) et a été vu pour la première fois durant l'hiver 2009/10. L'hiver 2021/22 correspond donc à son treizième hivernage de suite sur le lac de Zurich.

## Impressum

### Auteurs

Peter Knaus, Thomas Sattler, Hans Schmid, Nicolas Strebel, Bernard Volet

### Collaboration

Sylvain Antoniazza, Marcel Burkhardt, Claudia Müller, Isabelle Kaiser, Marc Kéry, Christian Rogenmoser, Gilberto Pasinelli, Christophe Sahli, Arno Schneider, Martin Spiess, Katarina Varga, Samuel Wechsler

### Traduction

Henri-Daniel Wibaut

### Illustrations

Page de couverture: Coucou gris: D. Occhiato; p. 2: Fauvette grisette, Panure à moustaches, Verdier d'Europe: M. Burkhardt, Linotte mélodieuse: D. Occhiato; p. 3: Hirondelle rousseline: M. Varesvuo, Fuligule morillon, Pic épeiche: M. Burkhardt; p. 4: Bruant proyer: M. Schäf; p. 5: Pic noir: M. Burkhardt; p. 6: Grande Cariaie: A. Pfänder; p. 7: Pic épeichette: M. Varesvuo; p. 8: Place d'armes de Thoune: David Külling, armasuisse Immobilier; p. 9: Alouette lulu: Z. Tunka, Rossignol philomèle: M. Burkhardt; p. 10: Gorgebleue à miroir, Canard chipeau, Gypaète barbu: M. Burkhardt; p. 11: Pipit rousseline: D. Lorenz, Fauvette épervière, Oulette d'Égypte: M. Burkhardt; p. 12: Grande Cariaie: SWISS-FLY BORIS BRON, Rousserolle turdoïde, Pouillot fitis: M. Burkhardt; p. 13: Lorient d'Europe: M. Burkhardt; p. 14: Verdier d'Europe: D. Occhiato, Hirondelle de rochers: Raúl Aymí; p. 15: Alouette des champs: B. Rüegger, Gobemouche noir: M. Burkhardt; p. 18: Hirzel 2005: ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv / photographe: Huber, Roger; Kobi, Hans, Hirzel 2020: Beat Ernst; p. 19: Alouette des champs: M. Varesvuo; p. 20: Hirondelle rousseline: M. Burkhardt; p. 21: Pipit à gorge rousse: B. Rüegger, Mouette mélanocéphale: M. Varesvuo, vol de limicoles: G. Huser; p. 22: Martin-pêcheur d'Europe: B. Rüegger; p. 25: Élanion blanc: M. Schäf; p. 26: Canard pilet: R. Aeschlimann, Chevalier culblanc: M. Burkhardt; p. 28: Grande Aigrette: B. Mate, parure de plumes: Jang Langhans, 1912 / Public Domain; p. 29: Grande Aigrette: B. Rüegger; p. 31: Fuligule milouin: M. Burkhardt; p. 32: Pigeon colombine: M. Burkhardt; p. 33: Fauvette à tête noire, Pipit des arbres: M. Burkhardt; p. 34: Grèbe castagneux: F. Sigg; p. 35: Goéland marin: K. Robin. Le copyright de l'arrière-plan de la carte (relief) appartient à l'Institut de cartographie et de géo-information (IKG) de l'EPF Zurich. Autres illustrations: archives de la Station ornithologique suisse.

### ISSN

2297-5659 (ressource électronique: 2297-5667)

### Citation

Knaus, P., T. Sattler, H. Schmid, N. Strebel & B. Volet (2022): État de l'avifaune en Suisse. Rapport 2022. Station ornithologique suisse, Sempach.

### Téléchargement du PDF

[www.vogelwarte.ch/etat](http://www.vogelwarte.ch/etat)

© 2022, Station ornithologique suisse de Sempach

imprimé en  
suisse



Schweizerische Vogelwarte  
Station ornithologique suisse  
Stazione ornitologica svizzera  
Staziun ornitologica svizra

CH-6204 Sempach